

esp. 2

001226

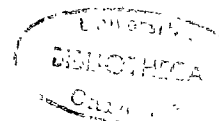
UNIVERSITÉ D'OTTAWA ÉCOLE DES GRADUÉS

MERE BRUYERE, FILLE DE L'EGLISE
par Soeur Béatrice Cloutier, s.g.c.

Thèse présentée à la Faculté des Arts
de l'Université d'Ottawa en vue de
l'obtention de la Maîtrise ès Arts en
Sciences religieuses.

*Grade conféré
le 13 octobre 1967
M. Beauchamp, uni. soc.*

Ottawa, Ontario, 1967



UMI Number: EC55623

INFORMATION TO USERS

The quality of this reproduction is dependent upon the quality of the copy submitted. Broken or indistinct print, colored or poor quality illustrations and photographs, print bleed-through, substandard margins, and improper alignment can adversely affect reproduction.

In the unlikely event that the author did not send a complete manuscript and there are missing pages, these will be noted. Also, if unauthorized copyright material had to be removed, a note will indicate the deletion.



UMI Microform EC55623
Copyright 2011 by ProQuest LLC
All rights reserved. This microform edition is protected against
unauthorized copying under Title 17, United States Code.

ProQuest LLC
789 East Eisenhower Parkway
P.O. Box 1346
Ann Arbor, MI 48106-1346

RECONNAISSANCE

Nous adressons nos remerciements au Révérend Père Maurice Giroux, o.m.i., D.Th., directeur du département des Sciences Religieuses qui a dirigé la préparation de cette thèse.

D'autre part l'accueil bienveillant de la Révérende Soeur Paul-Emile, s.g.c., D. ès L., Lauréate de l'Académie française, archiviste à la Maison-Mère des Soeurs Grises de la Croix, nous a facilité la recherche des documents dans la préparation de ce travail.

CURRICULUM STUDIORUM

Soeur Béatrice Cloutier, s.g.c., naquit à
Pointe-Gatineau, Province de Québec, le 15 février 1917.
Elle obtint son baccalauréat ès Arts de l'Université
d'Ottawa en 1954.

TABLE DES MATIERES

Chapitres	pages
INTRODUCTION	v
1. MERE BRUYERE FONDATRICE A BYTOWN	
1. La vocation religieuse	1
2. La mission de fondatrice	13
3. Fille de l'Eglise	26
2. FORMATION SPIRITUELLE A L'APOSTOLAT	
1. La formation spirituelle	34
2. La valeur sanctifiante des oeuvres apostoliques. .	47
3. La fidélité à l'esprit de Mère d'Youville	53
3. MERE BRUYERE A L'OEUVRE (1845-1876)	
1. L'apostolat dans le soin des pauvres	59
2. L'apostolat dans l'oeuvre des malades	67
3. L'apostolat dans l'enseignement	77
4. L'apostolat en pays de mission	87
CONCLUSION	94
BIBLIOGRAPHIE	98

INTRODUCTION

"L'honneur d'une famille est dans son ascendance", est-il écrit au livre des Proverbes (18, 6). La première gloire de la Communauté des Soeurs Grises de la Croix n'est-elle pas d'avoir eu comme fondatrice la Bienheureuse Marguerite d'Youville? Reconnue comme une des fondatrices de l'Eglise du Canada, elle a droit à la fierté, non seulement de sa Congrégation, mais d'un peuple tout entier.

L'Hôpital Général de Montréal qu'elle met sur pied le 7 octobre 1747, reste le centre de son activité apostolique. L'établissement, hospice plus qu'hôpital, devient le refuge de toutes les misères: incurables, épileptiques, aliénés, enfants et vieillards abandonnés, filles perdues. Malgré tracas et occupations, elle trouve le moyen de visiter les malheureux, de soigner les malades, d'aider les souffrants de toutes sortes.

Après cent années d'épreuves et de grâces insignes (1738-1840), les Filles de Mère d'Youville croient le moment venu d'étendre les cadres de leur rayonnement et de donner une forme plus précise à leur charité, par quatre fondations autonomes en l'espace de dix ans: Saint-Hyacinthe (1840); la Rivière-Rouge (1843); Bytown (1845); Québec (1849).

INTRODUCTION

vi

Celle de Bytown retiendra notre attention; notre but étant de montrer que Mère Elisabeth Bruyère et ses filles ont marché sur les brisées apostoliques de la Bienheureuse Mère d'Youville, le modèle achevé de la charité universelle selon l'expression de Pie XII.

Mère Bruyère, fondatrice des Soeurs Grises de la Croix d'Ottawa, se signale par la souplesse de son intégration et celle de sa famille religieuse dans la pastorale des Eglises diocésaines et locales où elle érige des maisons. Mère de tous les miséreux, éducatrice avertie dans l'organisation des écoles et la formation de la jeunesse féminine, elle est, sans contredit, pionnière en assistance sociale en divers milieux.

En février 1845, elle accepte, avec trois compagnes, la fondation d'un Institut autonome de Soeurs de la Charité de Bytown. Les besoins urgents du milieu obligent la jeune religieuse à précipiter, dès les premiers mois, l'établissement d'oeuvres urgentes qui deviendront la base de la Congrégation: une école franco-anglaise, un hôpital catholique, un centre d'accueil pour les orphelins et les vieillards abandonnés, visite et assistance aux pauvres et aux malades à domicile, et, par surcroit, visite et soins aux immigrants confinés dans les baraques du gouvernement, que la maladie et la pauvreté maintient dans un état pitoyable.

INTRODUCTION

vii

Contemplative par tempérament, active par vocation, c'est sur ces deux caractères fonciers que Mère Bruyère établit sa spiritualité. Sa volonté propre, elle la sacrifie toujours devant la volonté signifiée de ses supérieurs légitimes.

Fille de l'Eglise, la jeune supérieure se renseigne avec soin sur l'actualité ecclésiale à travers le monde. Elle exhorte les supérieures locales à tenir les soeurs au courant des épreuves et des consolations, des luttes et des victoires de l'Eglise, leur faisant ainsi rejoindre, par la prière et la pénitence, ceux et celles qu'elles ne pouvaient atteindre par leurs oeuvres de zèle.

Sa conception de l'Eglise était taillée à la mesure de l'Eglise elle-même. "Les Communautés, disait-elle à ses filles dans une lettre, en décembre 1875, sont le patrimoine de l'Eglise; d'où il suit que vous devez les aimer toutes d'un amour véritable, et saisir avec bonheur les occasions de leur être agréables". Il fait bon entendre une fondatrice souligner, il y a près de cent ans, l'attachement que les communautés religieuses se doivent entre elles.

Prudente, très attachée à l'Eglise, à Mère d'Youville et à ses oeuvres, elle fut une femme d'oeuvres, obéissante et souple; elle laisse, dans l'histoire religieuse du Canada, un portrait de fondatrice qui ne le cède en rien,

INTRODUCTION

viii

semble-t-il, à ces autres de la glorieuse galerie qui en fait l'ornement.

C'est cet aspect de Fille de l'Eglise que le travail qui suit veut approfondir. Nous débuterons par un regard sommaire sur la vocation religieuse de Mère Bruyère, ce qui l'a préparée et comment elle l'a vécue en général; cette première partie sera suivie d'une réflexion sur la formation spirituelle qu'elle donne à sa famille religieuse pour l'orienter et la maintenir dans une perspective de service d'Eglise. Puis, nous étudierons son oeuvre apostolique de supérieure-fondatrice de Bytown, qui n'a voulu être que réponse aux appels de l'Eglise.

CHAPITRE PREMIER

MÈRE BRUYÈRE FONDATRICE À BYTOWN

La fondatrice des Soeurs Grises de la Croix, Mère Elisabeth Bruyère, choisie pour aider les Oblats de Marie Immaculée à étendre le règne de Dieu dans Bytown, s'est donnée totalement à cette vocation si sublime. Nous la suivrons dès sa plus tendre enfance, dans la pratique des vertus chrétiennes, puis comme jeune religieuse chez les Soeurs Grises de Montréal. De bonne heure les qualités solides de Mère Bruyère, son amour et son intelligence des oeuvres apostoliques font d'elle une fille de l'Eglise digne du mandat que ses supérieures lui confieront en 1845.

1. La vocation religieuse.

Nous découvrons dans l'histoire de la vocation de Mère Bruyère les desseins mystérieux de la Providence. Parce qu'elle est vouée à une grande oeuvre, la main de Dieu la mène à travers des voies difficiles et douloureuses. Son enfance et son adolescence sont l'objet d'un choix privilégié de la part de Dieu. Elle commence dès son jeune âge l'apprentissage de la charité à laquelle elle doit consacrer sa vie. Voici ce qu'écrivait le Père Henri Tabaret, o.m.i., dans la notice nécrologique qu'il dédia en hommage à Mère Bruyère au lendemain de sa mort, 5 avril 1876:

MÈRE BRUYÈRE FONDATRICE À BYTOWN

2

A peine âgée de six ans, Elisabeth perdit son père. Dieu lui envoya cette première et terrible épreuve à un âge où elle pouvait commencer à la bien comprendre et à en sentir le poids. Il la voulut ainsi mettre de bonne heure à cette école de la douleur, où l'on apprend comme malgré soi, les plus utiles leçons. A travers les larmes de sa mère restée veuve avec plusieurs enfants et qui se trouvait nécessairement dans un grand embarras, la jeune Elisabeth entrevit le côté sérieux de la vie, les devoirs qu'elle impose, les peines, les chagrins qu'elle renferme. Elle vit cela, à un âge où la plupart des enfants ne rêvent que plaisirs et amusements, à un âge où il est extrêmement à craindre que la légèreté et la vanité naturelles ne fassent glisser en leur âme, comme un poison, les illusions les plus dangereuses¹.

Cette enfant comblée de bénédictions, était née à l'Assomption, Québec, en la fête de saint Joseph, le 19 mars 1818. Les dons de la nature et ceux de la grâce se développent harmonieusement sous l'influence d'une mère pieuse et ferme. La notice laissée par le Père Tabaret résume en ces termes son enfance:

Elisabeth passa les premières années de son enfance sous les yeux d'une mère vraiment pieuse, d'une mère qui fut sans doute attentive à veiller sur elle, d'une mère qui n'aura point manqué d'épier cet heureux moment où la raison et le cœur s'éveillent, afin de tourner vers Dieu, qui aime les prémices, les premières pensées, les premiers élans d'amour de sa jeune enfant. Aussi, Elisabeth grandit dans la piété, la modestie et l'innocence, en même temps qu'elle grandissait en âge. La digne mère ne cessa de s'appliquer à cultiver

¹ Henri Tabaret, o.m.i., Notice nécrologique de Mère Bruyère, Ottawa, Archives générales, Maison-Mère des Soeurs Grises de la Croix, 1877, p. 3.

MERE BRUYERE FONDATRICE A BYTOWN

3

et développer en elle les précieux germes de vertu que la grâce y avait déposés. Elle y réussit d'une manière qui fait assez son éloge².

Délicate et intelligente et d'une discrétion absolue, Elisabeth est généreuse, mais facilement dominatrice; elle possède un jugement droit et une franchise remarquable qui lui gagne tous les coeurs³.

Avec la mort de son père la pauvreté devient le partage de la famille⁴. Elisabeth se fera la petite mère compatissante et pleine d'initiative qui secondera la maman au foyer pendant ses absences, car celle-ci doit travailler pour assurer le gîte et le couvert à ses trois enfants. Dès sa plus tendre enfance, elle se forge un coeur plein de sympathie. Ce sera une des forces mystérieuses de son apostolat quand il lui faudra répondre aux misères de tous les pauvres de Bytown.

A l'âge de douze ans, elle s'initie au sacrifice douloureux de la séparation d'avec sa mère. Écoutons de nouveau son biographe:

Peu de temps après la première communion d'Elisabeth, sa mère ne lui pouvant donner dans Montréal l'éducation qu'elle aurait voulu lui procurer, pria le Père François Caron de vouloir bien la prendre à son presbytère. Ce bon curé

2 Ibid., p. 2-3.

3 Soeur Paul-Emile, s.g.c., Mère Bruyère et son Oeuvre, Ottawa, Editions de l'Université d'Ottawa, 1945, p. 20-21.

4 Henri Tabaret, o.m.i., op. cit., p. 3.

MERE BRUYERE FONDATRICE A BYTOWN

4

avait avec lui ses deux soeurs, Mlles Angèle et Emilie Caron; Madame Bruyère pensait bien que ces excellentes demoiselles se feraient un plaisir d'instruire leur cousine et la former à une piété solide⁵.

Pour satisfaire le besoin de s'instruire, elle quitte sa mère et va demeurer chez Monsieur l'abbé Charles-François Caron, cousin maternel de Madame Bruyère qui était, depuis deux ans, curé à Saint-Esprit, paroisse voisine de l'Assomption, comté de Joliette⁶. La jeune fille est d'un esprit vif et droit, de mémoire excellente, d'intelligence solide: talents précieux qui fructifieront dans ce milieu cultivé. Elle y reçoit une éducation soignée et a le privilège de bénéficier des exemples de piété et de charité que lui donnent le curé et ses soeurs. C'est à son insu que Dieu la préparait à son futur apostolat dans Bytown.

En 1834, à l'âge de seize ans, elle débute dans la carrière de l'enseignement par la petite école du rang⁷ où s'accommodant d'un mobilier très simple et d'une vie frugale, elle donne des leçons privées aux fils de son bienfaiteur, Monsieur François Paquette⁸ en échange de la pension alimentaire qu'il lui fournit.

5 Soeur Paul-Emile, s.g.c., op. cit., p. 22.

6 Ibid., p. 22.

7 Ibid., p. 23.

8 Ibid., p. 23.

MERE BRUYERE FONDATRICE A BYTOWN

5

La jeune fille entend toujours l'appel de Dieu, appel qui remonte à sa douzième année, celle de sa première communion. Elle veut devenir Soeur de Charité, préférant les oeuvres de miséricorde à l'éducation de la jeunesse. C'est le plan mystérieux de Dieu sur elle. Pour son entourage, c'est de la surprise; pour elle, non pas. Habituee à la privation, elle est plus que jamais attirée vers ceux qui souffrent: les pauvres, les malades, les abandonnés.

Pauvre, elle l'est vraiment. Pour se procurer un trousseau, elle doit tendre la main, geste qu'elle répètera plus tard en faveur des déshérités de Bytown, ses enfants d'adoption. Elle sollicite l'assistance de sa cousine, Julie Dulong, dont la famille connaît une belle aisance. C'est en toute simplicité qu'elle lui écrit le 18 mai 1839:

Ma chère cousine, comme vous avez paru me témoigner de l'estime lorsque j'eus le plaisir de vous voir ces années dernières chez Monsieur Caron, curé du Saint-Esprit, j'ai cru reconnaître en vous cette sensibilité (pour le pauvre) qui fait le caractère des bonnes et grandes âmes. J'ose donc espérer en votre bonté et que vous ne dédaignerez pas ma prière, que vous ne rejetterez pas mes humbles supplications. Vous qui faites tout pour des étrangers et qui êtes si prompte à les secourir dans leurs besoins j'ose me flatter que vous en ferez autant pour la plus affectionnée des cousines. Je vous prie donc d'employer votre crédit et vos sollicitations auprès de nos chers oncles et tantes ainsi que les cousins et cousines [...]

MERE BRUYERE FONDATRICE A BYTOWN

6

Je suis pour entrer chez les Dames Grises le 3 ou 4 de juin et il me faut bien des choses [...] J'envoie dans la lettre de mon oncle l'état de ce qu'il me faut pour mon entrée [...] Vous pouvez croire que je suis embarrassée pour trouver tant de choses [...] Je compte sur votre charité généreuse [...] Je ne doute pas que vous ne fassiez votre possible pour me procurer ce dont j'ai besoin⁹.

Sa confiance en la Providence est récompensée. Elisabeth reçoit l'assistance requise. Elle entre donc à l'Hôpital Général de Montréal, à la date fixée, le 4 juin 1839:

Soutenue par la grâce, elle commence avec ardeur le travail de sa formation religieuse. Les épreuves ne manquent pas. Postulante, novice, professe même, il lui faut combattre les exubérances d'un tempérament bilieux. De santé délicate et peu habituée aux gros ouvrages, elle doit fournir un travail presque continu. Il paraît bien que les Supérieures sont satisfaites de ses efforts puisqu'elles lui donnent le saint habit le 18 mai 1840 et l'admettent à prononcer ses vœux le lundi de la Pentecôte, 31 mai 1841¹⁰.

Dès le noviciat, soeur Bruyère avait entrepris la montée des sommets. La vie de grâce qu'elle possède, elle la veut abondante, c'est là qu'elle puise charité et dévouement pour accomplir ses devoirs quotidiens. Le témoignage de Soeur Forbes, sa maîtresse de novices, en est une preuve convaincante. Elle nous laisse voir les vertus de cette âme noble et généreuse:

⁹ Lettres de famille, doc. 1, AGSGC.

¹⁰ Soeur Paul-Emile, s.g.c., op. cit., p. 26.

MÈRE BRUYÈRE FONDATRICE A BYTOWN

7

Soeur Bruyère s'est distinguée entre toutes les novices par une obéissance exemplaire et par une grande charité. Il me suffisait d'exprimer un désir pour que tout de suite elle s'y rendît. Cette obéissance prompte et aveugle lui avait acquis la confiance des supérieures [...] Elle ne savait refuser un service et elle était prête¹¹ à s'offrir et à se prêter aux besoins des autres.

Instruite, zélée et prudente, Mère Bruyère tirera profit de son expérience dans l'enseignement, dans l'acceptation de la charge d'hospitalière des orphelins qu'on lui confiera peu après son entrée en religion. Dans un mémoire adressé à Monseigneur Bourget au début de l'année 1842, Mère Beaubien, supérieure générale, donnant par le détail les occupations de chaque soeur, écrivait de notre jeune professe:

Soeur Bruyère, novice-professe, chargée de la salle des orphelines, a quarante et une enfants. Cette hospitalière est seule avec trois filles engagées. Elle est obligée d'instruire ces enfants sur le catéchisme, les prières, la lecture, l'écriture, la composition, le calcul et les différentes sortes de couture; de les former au travail, de faire leurs vêtements, les blanchir, les raccommorder, et il n'y a pas encore un an que cette hospitalière a fait profession¹².

Formée à l'école de la sagesse chrétienne, entraînée à l'obéissance active, Mère Bruyère, fille de Mère d'Youville, se dévoue sans compter à cette oeuvre si chère à la Congrégation.

¹¹ Soeur Ste-Berthe, s.g.c., Notes manuscrites sur Mère Bruyère, p. 16, AGSGC.

¹² Ibid., p. 20-21.

MERE BRUYERE FONDATRICE A BYTOWN

8

C'est dans cet emploi d'hospitalière des orphelines que, le 8 février 1845, une obédience vient la saisir pour la Fondation de Bytown. Le 7 novembre 1844, Mgr Patrick Phelan, évêque de Carrha, administrateur de Kingston, avait demandé à Mère McMullen, des Soeurs Grises pour son diocèse. Il écrivait:

Désirant faire un établissement à Bytown, j'ai jeté les yeux sur votre communauté pour avoir des sujets capables de le fonder et diriger. L'objet que j'ai en vue est de procurer à cette ville un asile pour les infirmes et les orphelins et orphelines, des écoles pour les petites filles pauvres et de plus de faire visiter les malades à domicile.

Les moyens que je puis offrir et assurer pour le moment sont: un logement convenable, pour les soeurs, lequel sera, pour commencer, une maison louée, et ensuite une propriété qui sera assurée aux soeurs par un bon contrat; cinquante livres, cours actuel de la Province, de rente annuelle; l'ouvrage des différentes églises du diocèse, pour occuper le loisir des soeurs.

Connaissant quel est le zèle de votre communauté pour toutes les oeuvres de charité, je n'ai pas besoin de suggérer ici les motifs qui pourraient la déterminer à se charger de cette fondation. Ce que j'offre est peu de chose, mais les ressources que ménagera la divine Providence pour le soutien des bonnes soeurs qui auront le courage de se sacrifier pour l'amour de Notre-Seigneur et pour le soin de ses membres souffrants se multiplieront, j'en ai la confiance, avec les besoins. Je recommande cette importante affaire à vos ferventes prières, et je me souscris bien sincèrement Patrick Phelan Evêque de Carrha¹³.

Cette lettre officielle est immédiatement lue au Conseil des Douze Administratrices; il est entendu qu'après neuf jours de prière, on se prononcera sur cette grave

¹³ Ordinaires d'Ottawa, dossier Phelan, doc. 1, AGSGC.

MERE BRUYERE FONDATRICE A BYTOWN

9

affaire. Le 16 novembre, le Conseil décide de donner quatre soeurs pour la fondation de Bytown; le 4 décembre suivant, Mère Beaubien est nommée supérieure fondatrice. Mgr Phelan se félicite du choix des fondatrices mais surtout de celui de la supérieure dont il connaît la douceur, la droiture et le dévouement. Le 3 janvier 1845, il lui écrit son contentement et lui demande de fixer la date du départ:

Je me félicite de vous voir venir partager avec moi l'oeuvre de la charité pour le prochain que nous avons autrefois l'occasion de faire à Montréal. Il y a quelque temps j'ai prié le Dieu de miséricorde de me faire la grâce de voir une Institution telle que vous allez fonder à Bytown. Il me l'accorde, en me donnant pour cela des enfants d'une Maison-Mère pour laquelle j'ai toujours eu tant d'attachement et d'égards, une maison fondée d'abord par un des fils de Monsieur Olier dont j'ai eu moi-même le bonheur d'avoir été un confrère indigne.

Ayez la bonté de me faire savoir quand est-ce que vous serez préparée pour partir de Montréal, pour vous rendre à votre destination, et faites-moi le plaisir de présenter mes meilleurs souhaits à votre supérieure la soeur McMullen et à toute la communauté pour le retour de la nouvelle année qui vient de commencer¹⁴.

Hélas, il n'appartenait pas à Mère Beaubien de fixer la date du départ. Le 11 janvier 1845, une attaque de paralysie la terrasse. Les médecins déclarent qu'elle restera infirme le reste de ses jours. Résignée à la volonté de Dieu, elle encourage ses compagnes "volontaires" à poursuivre généreusement leur oeuvre.

¹⁴ Ibid., doc. 3.

MERE BRUYERE FONDATRICE A BYTOWN

10

Le Conseil offre la succession de Mère Beaubien à soeur Fréchette, une des douze Administratrices, qui se déclare inapte à remplir cette mission. C'est alors que Mgr Ignace Bourget, première autorité religieuse de l'Institut diocésain des Soeurs Grises de Montréal, croit devoir intervenir et propose de nommer la supérieure de Bytown pour trois ans seulement et d'accorder à l'élue le droit de revenir à la maison de Montréal à l'expiration de ce terme.

Le 26 janvier 1845, Mère McMullen écrit au Père Telmon, supérieur à Bytown, pour lui confier ses craintes au sujet de la nomination de la future supérieure.

La charge de supérieure est plus difficile à accepter que l'on pense. Après les prières ordonnées par l'acte de fondation, une des soeurs fut nommée par le Conseil pour remplir la dite charge, laquelle après avoir pris le temps alloué pour réfléchir si elle acceptait, l'a refusée. Il nous faut donc commencer de nouveau à faire le choix. Priez, mon Révérend Père, afin que le bon Maître manifeste sa volonté à ses servantes. Aussitôt que l'acceptation sera faite par celle qui aura été élue, je vous écrirai et je dirai quand nous pourrons envoyer les filles.

Elles sont courageuses et attendent avec impatience le moment de leur départ. Il faut présumer que cette oeuvre sera très agréable à Dieu, par les difficultés qu'elle éprouve dans son commencement¹⁵.

Après dix jours de prières intenses de la communauté, le 5 février 1845, les suffrages désignent Soeur

15 Copie-Lettres A-1, p. 55, AGSGC.

MERE BRUYERE FONDATRICE A BYTOWN

11

Elisabeth Bruyère. Mère McMullen s'empresse d'en avertir
Mgr Bourget:

J'ai proposé à soeur Bruyère, si elle le voulait, d'accepter la charge de supérieure de la communauté de Bytown. "Elle aimerait mieux être comptée pour quatrième ou troisième sujet. Elle n'a jamais été opposée à la fondation mais elle ne se sent pas de vocation. Si les supérieures jugent nécessaire de la charger de la supériorité, elle l'accepte pour rendre service pour quelques années. Elle laisse la décision à leur prudence et ne se réserve que l'obéissance."

J'ai sondé les trois soeurs destinées pour Bytown, lesquelles m'ont témoigné être très contentes de l'avoir pour supérieure. J'ai assemblé le Conseil, il a décidé de la prêter pour trois ans, avec la condition que si soeur Assistante se trouve en état de reprendre sa place avant les trois ans expirés, soeur Bruyère reviendrait à la communauté de Montréal¹⁶.

Le départ pour Bytown est fixé au 19 février, à huit heures du matin. Le 12 du même mois, Mgr Bourget remet aux fondatrices une lettre d'obédience. Il les délie implicitement de leur obéissance à la maison de Montréal et les remet à l'autorité de Mgr de Kingston, afin qu'elles puissent fonder légitimement une communauté à laquelle cet évêque donnera l'existence canonique. Voici les mots sublimes d'approbation, d'encouragement et d'affection paternelle, qu'il adresse pour les quatre fondatrices:

¹⁶ Lettre du 5 février 1845, Copie-Lettres A-1, p. 59, AGSGC.

MERE BRUYERE FONDATRICE A BYTOWN

12

Que le Seigneur, nos très chères filles, vous remplisse de l'esprit de votre vénérable fondatrice. N'oubliez point que vous allez prêcher dans un pays lointain, par la pratique des vertus religieuses, l'Epoux des Vierges. Pour accomplir cette sublime mission, attachez-vous avec amour à votre sainte Règle. Obéissez aveuglément à votre digne Evêque et à ceux qu'il vous donnera pour vous diriger. N'ayez entre vous qu'un coeur et qu'une âme; que la sainte et douce paix du Seigneur soit toujours avec vous. Entretenez avec vos soeurs de Montréal des liaisons tendres et affectueuses.

Filles de la Croix, ne vous découragez point dans les grandes difficultés que va éprouver votre sainte entreprise. Lorsque tout vous paraîtra désespéré, croyez fermement que Dieu ira à votre secours. Soyez toujours bien pénétrées de cette vérité que l'on ne peut rien de soi-même, mais que l'on peut tout avec Dieu. Voilà le secret de faire réussir les plus grandes affaires¹⁷.

Les quatre fondatrices sont vraiment "Filles de la Croix" et la journée du 18 février 1845 est pour elles remplie d'émotions. Mère Bruyère et ses compagnes signent l'acte de fidélité aux Constitutions de l'Hôpital Général, préparé par Mgr Bourget en 1840, pour la fondation de Saint-Hyacinthe. Voici le document en question:

Nous soussignées, appelées quoique indignes à fonder à Bytown sous la juridiction et autorité de Mgr l'Evêque de Carrha une maison de notre Institut, nous nous engageons de tout notre coeur à suivre fidèlement et ponctuellement et à faire observer de toutes nos forces par celles qu'il plaira à Dieu de nous donner pour compagnes toutes les règles et les constitutions de cette maison, que nous considérons et chérissons comme

¹⁷ Maison-Mère, Historique, documents de Fondation, folio D, AGSGC.

MERE BRUYERE FONDATRICE A BYTOWN

13

notre mère, nous réjouissant d'y avoir trouvé l'esprit religieux; et afin que l'éloignement des lieux ne nous fasse jamais oublier ce que nous devons à cette bonne mère, nous nous engageons en même temps à nous unir à elle et à toutes les soeurs qui l'habitent dans les Sacrés-Coeurs de Jésus et Marie, tous les jours aux litanies de la Providence.

En foi de quoi nous avons signé le présent acte le dix-huit février mil huit cent quarante-cinq¹⁸.

Mère Bruyère accepte son obédience pour Bytown à condition que, ses trois années de supériorat écoulées, elle reviendra à Montréal définitivement. C'est dans cet esprit que la veille de son départ, elle écrit à sa cousine Julie Dulong, le 18 février 1845:

Je reçois à l'instant votre lettre affectueuse datée du 14 courant, à laquelle je m'empresse de répondre brièvement car je n'ai qu'un instant pour vous dire que je partirai demain pour Bytown pour trois ans, je vous prie de penser à moi dans vos prières et avec les sentiments de la plus sincère amitié, recevez ici mes tendres adieux et je vous prie de les faire agréer à toute la famille. Je pars avec trois autres compagnes pour aller établir un hôpital comme le nôtre, à Bytown.

Ecrivez-moi quand je serai à Bytown. Je ferai mon possible pour vous répondre. Adieu ma bonne et tendre cousine¹⁹.

2. La mission de fondatrice.

Pas d'école pour les enfants de Bytown qui grandissent sans instruction, pas d'hôpital pour les malades, avait constaté le Père Telmon. C'est pour ces

¹⁸ Idem.

¹⁹ Lettres à sa famille, doc. 7, AGSGC.

oeuvres qu'il avait demandé pour collaboratrices des Soeurs Grises de Montréal. Quatre religieuses dont l'attachante figure de Mère Bruyère sont venues prêter leur concours dans ce nouveau champ d'apostolat.

L'atmosphère est tendue dans ce milieu de bûcherons embauchés par Philémon Wright²⁰ pour ses concessions forestières de la Gatineau et de l'Outaouais supérieur. La situation paroissiale est difficile. Une population hétéroclite de 6,000 âmes: Canadiens français, Irlandais catholiques, protestants, sans compter les "Shiners", espèce de mécréants venus des provinces nordiques de l'Irlande et qui portent avec eux l'esprit agressif de leurs clans ancestraux. Relisons cette description peu flatteuse de ces gens:

Il est impossible de parler des batailles à Bytown sans dire un mot des Shiners (ils devaient briller plus que les autres). Ce sont des gens qui étaient en partie responsables de la mauvaise réputation de la place [...]

Les premiers bûcherons de la vallée de l'Ottawa étaient généralement des Canadiens français. Vers 1830, un groupe d'Européens tenta, par intimidation, de les supplanter et de les chasser de l'industrie du bois. Inspirée par le fanatisme et l'indiscipline, cette société s'acharnait à poursuivre tout ce qui était canadien. Ses membres ne reculaient aucunement devant les actes les plus bas et les plus odieux, tels que sortir dans la rue le ménage de leurs ennemis pendant la nuit, assommer un passant paisible, gêner l'eau des puits,

20 Lucien Brault, Ottawa capitale du Canada, de son origine à nos jours, Ottawa, Editions de l'Université d'Ottawa, 1942, p. 57.

incendier les écuries, déshabiller des enfants en hiver pour les voir courir nus sur la neige, disperser la suite d'un enterrement, sortir le cercueil du corbillard et étendre le cadavre dans la rue. Patients et doux d'abord, les Canadiens reçurent les coups et osèrent à peine les rendre. Un jour, fatigués de ces traitements, ils décidèrent de relever le défi et résolurent de mettre fin à ces vexations. Les batailles devinrent quotidiennes [...] Finalement, les Shiners disparurent, ou ils se tinrent tranquilles²¹.

Malgré cette situation peu alléchante, Mère Bruyère, forte et virile, attisée par le feu de la divine charité, met son zèle au service des corps et des âmes. Dans une lettre à Soeur Slocombe, une ancienne compagne de noviciat, elle dévoile les sentiments de son cœur.

Comme le bon Dieu montre bien en se servant d'un misérable instrument tel que moi, qu'il n'a besoin de personne pour accomplir ses desseins, puisqu'il se sert de ce qu'il y a de plus misérable et de plus faible pour faire son oeuvre. Je suis comme un ciseau dans la main de l'ouvrier, le bien se fait à ma grande surprise et à mon grand étonnement. Je me demande ce que nous avons fait pour que telle bonne oeuvre réussisse, que telle chose arrive. Je reconnais qu'il n'y a rien du nôtre, et je me perds en remerciements. C'est déjà de la grandeur d'âme que de reconnaître ce que Dieu fait en nous et par nous²².

Appuyée sur l'esprit de foi et de renoncement, nourrie de l'amour de Dieu et des âmes, Mère Bruyère s'efforce de faire de sa petite communauté un royaume de piété, un foyer d'action sereine au profit de la Sainte

²¹ Ibid., p. 66-67.

²² Lettre du 9 février 1846, Bruyère, doc. 45, Copie-Lettres A-11, p. 25.

Eglise. N'est-ce pas là le secret des réussites dont elle parle à Soeur Slocombe?

La jeune supérieure fait preuve d'habileté dans la conduite des affaires, de compétence dans la direction des entreprises délicates. C'est avec un égal empressement qu'elle reçoit pauvres et riches, malades et bien portants, catholiques et protestants. Cela n'empêche que le régime de vie à Bytown est onéreux.

Ces qualités qui font de Mère Bruyère une bonne supérieure sont hautement appréciées de ses compagnes. Aussi les trois années d'obédience écoulées, elles insistent auprès de Mgr Bourget pour que son mandat soit renouvelé. La supplique adressée à Sa Grandeur, constitue un témoignage indéniable des qualités administratives de Mère Bruyère.

[...] Nous croyons de notre devoir de vous adresser comme aux Supérieures de la Maison-Mère, les raisons suivantes qui semblent s'opposer à ce que notre Mère soit déchargée de la supériorité; et nous prions très humblement votre Grandeur de les peser mûrement et de les faire apprécier à nos soeurs de Montréal, afin que notre Mère soit continuée dans sa charge de supérieure [...] Elle connaît assez l'anglais pour traiter les affaires dans les deux langues; elle est bien vue et estimée des gens du dehors, qui traitent avec elle; elle connaît toutes les affaires temporelles de la maison et elle a la marche pour les traiter; elle connaît assez bien les gens, la manière de s'y prendre, les difficultés à rencontrer, les moyens de les franchir; elle a acquis l'expérience du gouvernement d'une maison; une soeur, venue d'ailleurs, aurait encore plus de peine, ne

MERE BRUYERE FONDATRICE A BYTOWN

17

connaissant ni les lieux, ni les personnes, soit du dedans, soit du dehors. Quelles que puissent être les qualités d'une nouvelle supérieure, tout changement dans les circonstances présentes, et au point de vue où en sont les affaires, aurait des inconvénients assez sérieux pour l'établissement; les raisons que notre Mère donnerait pour être déchargée, sont prises des difficultés inévitables dans le commencement d'un établissement, lesquelles pour la plupart n'existent plus, et dans les embarras de la formation d'une communauté, lesquelles ont cessé ou cesseront peu à peu, si notre Mère veut avoir un peu de patience [...]

Nous espérons, Mgr, que votre Grandeur voudra bien peser ces raisons, et faire décider nos soeurs à laisser la maison telle qu'elle est constituée²³.

Les Administratrices de Montréal acquiescent volontiers aux demandes des soeurs de Bytown. Néanmoins il faut un ordre formel de Mgr Bourget à Mère Bruyère pour lui faire accepter de nouveau le poste de supérieure. A quoi tiennent ses hésitations? A la situation locale qu'elle ne connaît que trop? à son humilité? à la peur d'un échec? Nul ne le sait, car nul ne reçut de confiance à ce sujet.

L'évêque propose un terme de cinq ans. Le 25 février 1848, il enjoint à la fondatrice, revenue à Montréal le 5 du même mois, de retourner à Bytown. Comme elle n'a en vue que la volonté de Dieu, elle se met en route dès le lendemain, sacrifiant généreusement le bonheur qu'elle aurait eu de demeurer au berceau de sa vie religieuse.

²³ Document relatif à la ré-élection de Mère Bruyère, rédigé par les Administratrices de la maison de Bytown, 28 décembre 1847. Copie-Lettres A-11, p. 281-283, original conservé aux archives de l'archevêché de Montréal.

Totalement livrée à la Providence, après avoir mûrement réfléchi pendant une année et reçu sans doute une grâce de Force, elle écrira à Mgr Bourget sa décision de se donner pour toujours aux oeuvres de Bytown, lui livrant ainsi le secret du Roi:

Le sacrifice que je n'ai pas eu le courage de faire au commencement de cette année que nous finissons, le bon Dieu m'a donné le courage de le faire à la fin. Le jour de Noël, à la messe de minuit, j'ai fait mon sacrifice. J'ai renoncé de bon coeur pour l'amour de Dieu, au bonheur que j'aurais eu de retourner à la Maison-Mère après mes cinq ans, si le bon Dieu me conservait la vie jusqu'à ce temps. Maintenant je suis contente de n'avoir plus d'autre espoir qu'en Dieu seul²⁴.

Avec ses compagnes, Mère Bruyère continue à se dévouer entièrement aux nombreuses oeuvres de charité qui surgissent les unes après les autres dans Bytown. Les fondatrices ont constaté que la plus urgente de ces oeuvres, c'est l'école. Néanmoins, la visite des pauvres et le soin des malades à domicile ne souffriront aucun retard. Devant l'immense tâche à accomplir, en face de sa propre misère et de ce qu'elle appelle sa pauvreté spirituelle Mère Bruyère est d'avis qu'il lui faudrait être une Madame d'Youville pour faire l'oeuvre de Dieu²⁵.

A Mère McMullen, elle annonce l'ouverture des classes et décrit son premier malade:

²⁴ Lettre du 31 décembre 1848, Copie-Lettres A-III, p. 92. Original conservé aux archives de l'archevêché de Montréal.

²⁵ Soeur Paul-Emile, s.g.c., op. cit., p. 61.

MERE BRUYERE FONDATRICE A BYTOWN

19

Hier, le 3 courant, j'ai ouvert l'école française et ma soeur Rodriguez l'école anglaise. Nous avons cent enfants et plus qui payent un écu par mois. Aujourd'hui j'ai promis à un pauvre misérable Irlandais, âgé de trente ans, si défiguré par toutes les misères qu'on puisse imaginer, particulièrement par la gelée qu'on lui donnerait cinquante ans, de le prendre ici; il sera le premier membre de notre hôpital. En attendant qu'on en prenne possession, il logera dans le grenier du presbytère et nous en prendrons soin²⁶.

C'est la première école française de l'Ontario.

Le Père Telmon voit la réalisation de son rêve. Mère Bruyère s'en réjouit et communique à Mgr de Montréal la bonne nouvelle:

Nous avons commencé nos écoles le trois du courant, et nous avons pris possession du couvent le dix, après y avoir entendu la sainte messe. Depuis ce temps, nous avons le bonheur d'y conserver le très saint-sacrement.

Le besoin d'école catholique dans Bytown ne pouvait être plus urgent, car l'ignorance en fait de la doctrine chrétienne est complète. Nous avons beaucoup à faire auprès des enfants, pour les instruire, mais nous sommes amplement dédommagées de nos peines, car les enfants sont très bien disposées. Elles nous écoutent avec respect et même avec plaisir. On remarque déjà quelque changement dans leur conduite et cela nous fait espérer pour l'avenir. Nous avons cent onze écolières dont trente-six seulement sont étrangères, nous en attendons plusieurs autres qui nous ont parlé²⁷.

Si février est le mois de la fondation, mars celui de l'école, mai sera celui du premier hôpital catholique de

²⁶ Lettre du 4 mars 1845, Bruyère, doc. 6, Copie-Lettres, A-I, p. 94.

²⁷ Lettre du 25 mars 1845, Bruyère, doc. 8a, original conservé aux archives de l'archevêché de Montréal. Copie exacte fournie par le Père J. L. Bergevin, o.m.i.

Bytown. L'oeuvre débute dans une pauvre maisonnette située à proximité du petit couvent de la rue Saint-Patrice. Mère Bruyère y installe sept lits et confie la direction à Soeur Thibodeau, que les gens ont déjà surnommée "le médecin des pauvres." En juin on accueille les premiers orphelins. "A mesure que se multiplient les oeuvres, le bon Dieu multiplie les aumônes, c'est une chose remarquable, surtout lorsque nous recevons un pauvre²⁸", écrit Mère Bruyère.

La charité de la fondatrice est insatiable. En juin 1845, elle accepte l'oeuvre des "Sheds", longues baraques que le gouvernement maintenait pour les émigrés, au bas de la rue Sussex, en bordure de la rivière Outaouais. Les émigrés pauvres ou malades s'y entassaient pêle-mêle. A Mère Beaubien, elle décrit cette détresse en termes touchants:

Je suis allée voir les émigrés malades. Ils sont logés dans des hangars misérables, comme ceux qu'ont les émigrés de Montréal. Rien de plus triste que la position dans laquelle se trouvent ces pauvres gens à leur débarcation. Ils sont tous pêle-mêle dans des taudis infects²⁹.

Mère Bruyère et Soeur Thibodeau sont stupéfiées de l'état de ces pauvres gens, et leur portent secours aussi

28 Lettre à Mère McMullen, s.g.m., 26 mai 1845, Bruyère, doc. 18, Copie-Lettres, A-I, p. 192.

29 Lettre du 5 juin 1845, Bruyère, doc. 19, Copie-Lettres, A-I, p. 207.

souvent que leur permettent leurs nombreuses occupations, tous les jours même, s'il y a des malades en danger de mort. C'est de l'héroïsme de la part de cette communauté qui compte à peine quatre mois d'existence.

Une autre misère, et des plus pénibles, allait solliciter le zèle de Mère Bruyère: les pestiférés du typhus. En 1847, c'est par centaines que les émigrés irlandais arrivent à Bytown par la voie du canal Rideau. Presque tous sont catholiques. Ici encore, le dévouement et le zèle généreux de la Supérieure et de ses filles seront mis à l'épreuve. Mais la charité de l'Eglise n'est jamais hésitante. Lucien Brault, l'historien honoraire de la cité d'Ottawa, décrit le dévouement des religieuses.

Lors de l'épidémie de typhus qui sévit à Bytown en 1847 [...] les cas les plus graves furent envoyés à l'hôpital des religieuses. En face de la gravité de l'épidémie et afin d'éviter la contagion dans leur hôpital de la rue Saint-Patrice [...] elles mirent à leur disposition deux maisons qu'elles possédaient rues Bolton et Cathcart [...]

De crainte de propager le typhus à l'hôpital les religieuses-infirmières qui soignaient les immigrants logèrent dans une petite maison voisine de l'Hôpital des Emigrés. Sur vingt et une, dix-sept contractèrent la maladie³⁰.

Dans un autre passage, notre historien fait l'éloge de la charité des soeurs:

30 Lucien Brault, op. cit., p. 205-206.

Les infortunés immigrants [...] étaient dans un tel état de malpropreté et tellement rongés par la vermine que, seules, les Soeurs eurent la charité de leur rendre les soins de propreté les plus répugnants³¹.

Filles de l'Eglise avant tout, Mère Bruyère et ses compagnes affrontent les dangers de la contagion pendant plus d'une année. Les jours et les nuits tiennent les religieuses au chevet de six cent dix-neuf grands malades; elles en arrachent quatre cent cinquante-sept à la mort³². Ainsi en témoigne l'extrait suivant d'une lettre à Mère McMullen:

La petite maison qui sert d'hôpital s'est trouvée si pleine que nous n'avions plus de place pour les loger. Vous auriez été bien édifiée si vous aviez vu notre Père avec les citoyens canadiens et irlandais s'empressez de bâtir des cabanes en planches, pour mettre ces pauvres gens à l'abri. Presque toutes les soeurs ont donné leurs paillasses [...] plusieurs leurs couchettes. Aujourd'hui toutes celles qui possédaient une couverture l'ont donnée pour garantir du froid et de la pluie ces pauvres malheureux³³.

Impossible aux soeurs de prendre haleine dans l'établissement de leurs oeuvres. L'épidémie terminée, les veuves et les orphelins secourus, Mgr Joseph-Eugène Guigues, o.m.i., évêque de Bytown depuis le 30 juillet 1847, tourne son attention vers l'instruction des jeunes filles. Il

³¹ Ibid., p. 214.

³² Soeur Paul-Emile, s.g.c., op. cit., p. 110.

³³ Lettre du 15 juin 1845, Bruyère, doc. 90, Copie-Lettres, A-II, p. 181.

veut établir un pensionnat pour favoriser celles dont la condition sociale requiert une éducation plus soignée. Puisque les garçons possèdent déjà un collège classique, celui des Oblats ouvert en septembre 1848, pourquoi pas les filles?

Après en avoir discuté avec Mère Bruyère, le prélat exprime le désir de cette fondation à la supérieure de Montréal:

Je viens de faire à la Mère Supérieure de Bytown une proposition sur laquelle elle a dû vous écrire, c'est celle de vouloir bien se charger d'un pensionnat de jeunes filles. Il y a près de quatre mois que préoccupé de la nécessité d'avoir un pensionnat dans cette ville, je demandai à Mgr de Montréal s'il regardait comme contraire à vos Règles et à votre esprit de vous charger d'un pensionnat dans un diocèse pauvre et naissant. Je montai à Bytown et je me suis convaincu encore davantage qu'un pensionnat était indispensable, afin d'empêcher les protestants de s'emparer d'une oeuvre qui tournerait au détriment de la religion. Rassuré par les paroles de Mgr de Montréal, j'ai dû naturellement tourner mes regards vers celles qui sont déjà chargées de l'éducation et qui déjà ont fait beaucoup de bien parmi les enfants comme elles en avaient fait parmi les pauvres et les malades.

J'avais d'ailleurs des raisons particulières de m'adresser à elles. Ce pensionnat ne doit être qu'un développement de ce que vos Soeurs font déjà à Bytown. Et je suis convaincu que l'esprit de charité et de simplicité qui est le caractère distinctif des Soeurs Grises n'en sera point affaibli³⁴.

Satisfaite des progrès des oeuvres de Bytown, Mère Coutlée répond à Mgr Guigues que les Administratrices de la

³⁴ Lettre à Mère Coutlée, s.g.m., 23 novembre 1848, Copie-Lettres, A-III, p. 81.

Communauté ne désapprouvent pas le projet, mais qu'elles en réfèrent à Sa Grandeur "comme ayant tout pouvoir"³⁵. En même temps elle envoie à Mère Bruyère l'acte de délibération de son Conseil au sujet du pensionnat:

Je vous envoie la décision des Soeurs, peut-être ne vous satisfera-t-elle pas, mais que voulez-vous y faire [...] rien n'empêche, ma bonne soeur que vous agissiez toujours selon l'avis de votre bon et saint Evêque à qui vous devez obéir en tout. Vous avez fait tout ce qui dépendait de vous en consultant la communauté [...]

Les douze Administratrices de l'Hôpital de Montréal se sont assemblées pour délibérer si elles donneraient leur approbation sur la demande des Soeurs de Bytown pour l'établissement d'un pensionnat qu'on leur propose dans la ville de Bytown. Les soeurs ont été d'avis de ne pas donner leurs suffrages, car elles ne veulent pas en avoir la responsabilité toutefois elles ne le désapprouvent pas vu les circonstances mais elles en réfèrent la décision à Sa Grandeur Mgr de Bytown comme ayant tout pouvoir³⁶.

Le pensionnat ouvrira officiellement le premier septembre 1849; ce n'est ni plus ni moins qu'un acte d'obéissance à l'autorité épiscopale. Mère Bruyère l'écrit en toutes lettres à Mère Coutlée:

J'ai reçu hier votre lettre du 6 du courant dans laquelle vous m'apprenez ce que nos Soeurs ont décidé. J'ai exposé à Mgr notre Evêque la réponse que vous m'avez faite concernant le pensionnat, et conformément à ce que vous me marquez, nous nous en remettons à sa décision. Je vous avais exposé dans ma précédente lettre que je ne penchais ni pour ni contre, que je ne cherchais

35 Soeur Paul-Emile, s.g.c., op. cit., p. 137.

36 Lettre du 6 décembre 1848, Copie-Lettres, A-III, p. 85.

que la volonté de Dieu. Cette volonté me sera manifestée, j'en suis persuadée, par la bouche de celui qui est notre supérieur, à qui vous en réferez et qui a notre confiance³⁷.

En vraie fille de l'Eglise, Mère Bruyère comprend son rôle dans le travail pastoral du jeune diocèse. C'est pourquoi elle a voué dès le premier jour une obéissance prompte et généreuse à ses supérieurs ecclésiastiques et aux oeuvres de sa communauté. Tous ses gestes, toutes ses oeuvres manifestent cette soumission active. Maintes fois, elle renouvellera à Mgr Guigues les sentiments respectueux et profonds de la gratitude de sa communauté pour le dévouement et la paternelle bonté qu'il leur témoigne. Elle se réjouira même des services qu'il leur demande. N'avait-elle pas écrit peu de temps avant qu'il ne prenne possession de son siège:

C'est avec plaisir que nous saluons ce nouvel an (1848) puisqu'il doit nous procurer l'avantage de vous avoir non seulement pour premier Pasteur mais encore pour Père. La charge qui va vous être imposée doit vous paraître bien pénible, mais nous avons la ferme confiance que vous y trouverez aussi des consolations. Pour notre part, nous osons vous promettre que nous ferons tout en notre pouvoir pour consoler votre coeur. Notre communauté est la première de votre diocèse, nous osons espérer qu'elle sera aussi la première en respect, en obéissance, en dévouement et en affection filiale³⁸.

³⁷ Lettre du 13 décembre 1848, Bruyère, doc. 130, Copie-Lettres, A-III, p. 86.

³⁸ Lettre du 26 décembre 1847, Bruyère, doc. 112, Copie-Lettres, A-II, p. 271.

On ne pouvait dire mieux, ni plus opportunément. Pour l'âme apostolique de Mère Bruyère, l'amour de l'Eglise doit être au fond de tout cœur vertueux. Elle est d'un enthousiasme et d'un zèle toujours nouveaux pour réaliser l'idéal qu'elle partage avec ses filles: être entièrement au service du Maître et de son Eglise. Une lettre adressée à sa cousine Julie Dulong, peu après son arrivée à Bytown traduit la plénitude du dévouement apostolique qui l'anime:

Le bon Dieu au service duquel je suis, est un bon Maître qui ne se laisse surpasser en générosité; il m'a fait éprouver beaucoup de consolation au milieu des pauvres que nous soulageons et des enfants que nous instruisons [...] vous connaissez les délices que l'on goûte au service des pauvres. Je suis ici comme chez nous à Montréal toujours Soeur Grise c'est-à-dire Soeur de la Charité ou servante des Pauvres. La ville de Bytown toute pauvre qu'elle est, a pour moi des attraits aussi puissants que Montréal puisque partout j'y trouve ceux et celles pour lesquels je me suis consacrée³⁹.

3. Fille de l'Eglise.

L'idée que Mère Bruyère se fait de l'Eglise, nul document ne l'expose mieux que la lettre circulaire qu'elle adressait à ses filles trois mois avant sa mort. C'est le testament "ecclésial" d'une grande fondatrice:

³⁹ Lettres de famille, 19 octobre 1845, doc. 8, AGSGC.

L'Eglise, vous ne l'ignorez pas, mes chères filles, c'est Notre-Seigneur Jésus-Christ, nous enseignant toute vérité par la bouche de Notre-Saint-Père le Pape, de Nosseigneurs les Evêques et des prêtres. L'Eglise, c'est Notre-Seigneur Jésus-Christ, nous faisant l'application de ses mérites infinis par les sacrements qu'il a institués pour notre sanctification. L'Eglise, selon l'Apôtre Saint-Paul, c'est Notre-Seigneur Jésus-Christ s'immolant encore chaque jour pour la gloire de Dieu et le salut des pécheurs dans la personne des justes et plus spécialement, dans la personne de ceux et celles qui se sont consacrés à lui par les vœux de religion.

D'où il suit que vous devez puiser dans votre amour pour le bon Dieu une vénération profonde et une soumission entière à l'égard de Notre-Saint-Père le Pape, de Nosseigneurs les Evêques de tout l'ordre sacerdotal et plus particulièrement à l'égard des Prêtres qui sont chargés de vous conduire. D'où il suit encore que vous devez aimer toutes les communautés religieuses d'un amour véritable, et non seulement éviter avec le plus grand soin tout ce qui pourrait diminuer en vous et dans les autres l'estime qui leur est due, mais encore saisir avec bonheur les occasions de leur être agréable⁴⁰.

Aussi, Mère Bruyère avait compris par intuition, que: "Le religieux est fils de l'Eglise avant d'être fils de son Ordre⁴¹." C'est au nom de l'Eglise et pour l'Eglise qu'elle prie et qu'elle travaille. Les événements heureux des années 1854 et 1870 réjouissent profondément son âme apostolique. A l'occasion de la définition du dogme de l'Immaculée Conception de la Vierge Marie, le 8 décembre 1854, la messe conventuelle devient ce jour là une messe

40 Lettre du 24 décembre 1875, Bruyère, doc. 1023.

41 Gaiani, Vitus, o.f.m., Pour une meilleure vie religieuse, Société de Saint-Paul, Paris-Montréal, Editions Paulines, 1958, p. 240.

solennelle d'action de grâces pour le privilège de la pureté sans tâche accordée à Marie. Cette proclamation doctrinale lui remémore les paroles que Mgr Bourget avait adressées aux fondatrices le 12 février 1845: "Soyez heureuses, mes filles, de ce que le bon Dieu vous choisit pour faire aimer son Auguste Mère⁴²". Marie-Immaculée devient la patronne et la première supérieure de sa Congrégation. Mère Bruyère fera aimer la Vierge et demandera à ses filles de l'invoquer pour la protection de l'Eglise et de son Chef.

Ne cessons de prier notre divine Mère Immaculée Mère de la Sainte Eglise; prions-la d'assister le Père commun des fidèles, de sauver la Sainte Eglise⁴³.

Ces paroles, Mère Bruyère les redira à différentes reprises dans les lettres à sa communauté. Pour le culte de la Vierge, elle instituera dans ses pensionnats et ses écoles, des confréries pieuses en son honneur.

Pendant plusieurs années, dans toute la communauté, Mère Bruyère demande que le chapelet de Règle soit récité aux intentions du Souverain Pontife. En novembre 1869, elle insiste auprès des supérieures pour qu'une messe soit dite dans leurs maisons respectives pour le succès du Concile oecuménique qui devait s'ouvrir le 8 décembre:

42 Lettre d'obédience aux fondatrices de Bytown, Maison-Mère, Historique, folio D.

43 Lettre aux soeurs de Témiscamingue, 26 décembre 1874, Bruyère, doc. 1003.

Soyez fidèles à faire vos pratiques de mortification et offrez-les pour le concile oecuménique qui va s'ouvrir le 8 décembre. Ici nous allons offrir tout ce que nous ferons durant l'avent à cette intention. Je désire que mes filles s'unissent à nous en cette solennelle circonstance, afin que notre communauté ne soit pas en arrière des autres communautés religieuses dans le dévouement pour notre Mère la Sainte Eglise. La Mère Phelan voudra bien faire dire une messe pour l'heureux succès du concile, et pour que nos affaires religieuses aient le résultat que nous espérons, c'est-à-dire que toutes les maisons religieuses y trouvent leur compte. Nos soeurs continueront à offrir leur chapelet pour le concile et la Mère Phelan récitera quelques petites prières à la même intention tous les jours avec la communauté⁴⁴.

La proclamation du dogme de l'infaillibilité pontificale, en 1870, est le deuxième des grands événements religieux de son temps. Son coeur de Fille de l'Eglise déborde de joie, car écouter le Pape, c'est recevoir la vérité. Si la Congrégation des Soeurs Grises de la Croix a vu un progrès sensible dans son évolution, il faut en donner le mérite à Mère Bruyère qui reçut toujours avec respect les décisions émanant du Saint-Siège et de l'autorité épiscopale diocésaine. Elle les transmet fidèlement à ses filles qui connaissent bien sa piété filiale pour le représentant du Christ sur la terre.

Le récit des persécutions de l'Eglise et du Saint-Siège en particulier la trouble profondément. Les malheurs

⁴⁴ Lettre de Mère Bruyère à Soeur Shanly, Buffalo, Bruyère, doc. 725.

de l'Eglise sont les siens. Elle tient les soeurs au courant des épreuves et des luttes qui affligent la chrétienté tout entière. Elle insiste auprès d'elles pour que chacune fasse sa part de prière et de pénitence pour le triomphe de l'Eglise. Au lendemain de la spoliation des Etats Pontificaux, elle écrit:

Faites prier pour la France, Notre Saint-Père qui en a tant besoin; quand on pense que ses propres enfants l'ont dépouillé et fait prisonnier. C'est indigne. Il ressemble à notre divin Maître. Quant à nous, comment oserions-nous l'oublier dans nos prières.

Ici nous prions, nous nous mortifions, imitez-nous et faites mieux encore si vous le pouvez. Depuis longtemps notre chapelet est récité pour la sainte Eglise, nous y ajoutons le chemin de la croix, des souvenez-vous et spécialement des communions⁴⁵.

En 1871, nouvelles instances plus pressantes encore:

Vous n'êtes pas sans recevoir des nouvelles navrantes de la France et de Rome. Prions beaucoup pour notre Mère Patrie et pour notre Sainte Mère l'Eglise. Imposez-vous volontairement quelques sacrifices, quelques mortifications, faites prier les élèves afin d'abrégier les maux de l'Eglise et de la France⁴⁶.

L'apostolat de Mère Bruyère fut vraiment un apostolat de l'Eglise. Vues larges, tact exquis, prudence, pénétration, sagacité: autant de qualités qui lui faisait

45 Lettre à Mère Marie-du-Sacré-Coeur, Plattsburg, 7 novembre 1870, Bruyère, doc. 797.

46 Ibid., 12 avril 1871, Bruyère, doc. 823, AGSGC.

saisir en un instant, les choses de l'Eglise sous leur véritable point de vue. Ces traits saillants de son caractère apostolique sont clairement révélés dans une lettre qu'elle adressa à Mgr Phelan. Revenons en avril 1845, Mère Bruyère marque son opposition à certaines propositions du Mandement de l'Institution Canonique:

Notre Règle marque que nous demanderons l'approbation de l'Evêque Diocésain pour certaines affaires temporelles importantes, toutes les autres affaires temporelles ordinaires sont traitées dans l'intérieur de la communauté par la supérieure et son conseil. La disposition que nous serons sous l'entière dépendance de l'Evêque pour le temporel, est en opposition avec la lettre de notre Règle, et exposerait notre communauté à des désagréments et à des tracasseries peut-être, que nous ne craignons pas pour le présent, mais qu'il est de notre devoir de prévenir pour la suite [...]. Lorsque chacune de nous a accepté le choix qu'on a fait d'elle pour cette Communauté de Bytown, nous étions toutes dans l'intime conviction que les Révérends Pères Oblats étaient constitués d'une manière fixe et définitive Curés de Bytown. Cette persuasion a été une des grandes raisons qui nous ont déterminées les unes les autres, à cette importante résolution. C'est que toutes nous tenions à nous assurer par-dessus tout une direction régulière et uniforme [...] les paroles de votre Mandement, à ce sujet sont en opposition formelle et complète avec nos espérances et nos légitimes désirs [...].

De sorte qu'en laissant subsister cette clause, nous nous verrions exposées à changer de conduite et de direction; à passer d'une direction conforme à notre Règle, à notre esprit, à une direction toute opposée: ce qui ne serait rien moins que la ruine de notre communauté, au moins pour le spirituel⁴⁷.

47 Lettre à Mgr Phelan, 22 avril 1845, Bruyère, doc. 14, AGSGC.

Mère Bruyère occupe dans l'apostolat de l'Eglise une place à part. Elle la reçut dans l'obéissance. Ses rapports avec l'autorité diocésaine et le clergé en général furent empreints du plus profond respect. En décembre 1853, elle remerciait Mgr Phelan de sa paternelle sollicitude pour la communauté:

Au milieu du pieux concours des hommages qui chaque nouvelle année ramène à votre Grandeur, il se trouve toujours, depuis 1845, ceux des Soeurs Grises de Bytown que, vous le dites bien, vous avez engendrées à la vie religieuse. Permettez que nous déposions à vos pieds les justes sentiments de vénération filiale auxquels vous avez des droits si sacrés. Mgr, vous pouvez bien dire, à l'exemple du bon Pasteur: je n'ai négligé aucun de ceux qui ont été confiés à mes soins. De notre côté nous reconnaissons qu'en effet nous avons toujours été l'objet particulier de votre sollicitude paternelle et nous ne l'oublierons jamais⁴⁸.

Un autre exemple de parfaite disponibilité fut celui de 1854. A Mère Deschamps de Montréal, elle livrait son secret:

Mon parti de m'abandonner à la Providence divine était pris depuis longtemps. La Maison-Mère laissant chacune libre de faire comme elle voudrait, j'ai cru que, pour ma part, le plus parfait était de rester où cette Maison-Mère m'avait placée. Je vous avoue, ma bien chère Mère qu'aucun motif humain ne me retient ici mais bien le seul désir d'accomplir la volonté de Dieu. Veuillez m'accorder le secours de vos saintes prières afin que je ne m'en départe jamais⁴⁹.

⁴⁸ Lettre à Mgr Phelan, 31 décembre 1853, Bruyère, doc. 254.

⁴⁹ Lettre de Mère Bruyère, 23 novembre 1854, Bruyère, doc. 267.

La lecture de la vie de la fondatrice suscite chez le lecteur des sentiments d'admiration pour cette femme d'action apostolique. Le Révérend Père Gaétan Drago, assistant général des Oblats de Marie Immaculée, de passage à la Résidence Ste-Croix d'Ottawa, demande de parler aux religieuses réunies à la salle de communauté. Le message qu'il leur apporte cause chez toutes, une profonde impression. On s'y attendait si peu:

Votre Mère fondatrice, dont je viens de lire la vie, m'apparaît revêtue des deux caractères qui authentiquent la véritable sainteté chez les fondateurs et fondatrices d'ordres. Je veux dire, en premier lieu, une orientation de toute sa vie vers le bien de l'Eglise particulière où Dieu l'a placée; en second lieu, une insigne dévotion à l'Eglise universelle dans la personne de son chef suprême, le Pape.

Par sa manière de commentaire, le Père ajoutait: Votre Mère a vécu l'esprit de l'Eglise. C'est dans cet esprit qu'elle a travaillé à sa sanctification personnelle et qu'elle a réalisé ses oeuvres de charité. Unie au Corps mystique de l'Eglise, dans sa grande charité, elle prend tout, elle accepte tout⁵⁰.

Les oeuvres de Mère Bruyère, comme ses lettres confirment ce témoignage autorisé.

⁵⁰ Soeur Paul-Emile, s.g.c., Une fondatrice toute remise à Dieu, article adressé le 2 mars 1959 à l'intention du Père Robert Bastin, o.m.i., AGSGC.

CHAPITRE II

FORMATION SPIRITUELLE A L'APOSTOLAT

Toute la vie de Mère Bruyère est orientée vers le bien de l'Eglise locale où Dieu l'a placée. Dès les débuts, elle entreprend la formation spirituelle et apostolique des membres de cette fondation, appelée à rendre de précieux services à l'Eglise dans le diocèse d'Ottawa. Elle voit la nécessité de cette formation tant pour la sanctification personnelle de chacune que pour les oeuvres qui leur sont confiées. A cet effet, elle puise dans les directives de son évêque; elle met à profit les conseils des Pères Oblats à qui l'autorité épiscopale confie la direction de la jeune Communauté. Elle tient surtout à conserver l'esprit de Mère d'Youville et à maintenir un esprit de corps entre toutes les maisons de l'Institut.

1. La formation spirituelle.

Dès l'obtention de l'approbation diocésaine, les religieuses Soeurs Grises de la Croix, regardent leur vie comme une adhésion de fidélité au chef suprême de l'Eglise et à ses représentants dans les oeuvres pastorales.

La religieuse, Soeur Grise de la Croix, par les serments solennels prononcés au pied des autels, et par son appartenance à une communauté animée de la charité du

Christ, devient propriété de l'Eglise qui lui promet aide et protection spirituelle. Le Pape Benoît XIV l'affirme dans un passage de la Constitution Apostolique, *Salutare*:

Il est dans l'Eglise une institution salubre qu'elle a reçue de l'antiquité elle-même et gardée avec beaucoup de sollicitude et de zèle pastoral: Nous voulons parler de cette fleur du parterre de l'Eglise, de ce joyau et ornement de la grâce spirituelle, de cette cause de joie, chef-d'oeuvre de gloire et d'honneur, de cette image de Dieu où se reflète la sainteté du Seigneur, de cette portion la plus illustre du troupeau du Christ, des vierges consacrées enfin, objets de soins d'autant plus grands que leur dignité est plus haute. Voulant les mettre sous la garde de la stricte clôture des monastères et d'une surveillance attentive, les Pontifes romains, nos prédécesseurs, avant comme après les décrets du concile de Trente, ont pris soin de les entourer de lois très saintes et de les fortifier de conseils inspirés par leur charité et par leur sollicitude apostolique. Ainsi, consacrées au Christ et vouées à Dieu de corps et d'âme, elles pourraient, loin des concupiscences charnelles, mener à bien leur vocation, promise à une grande récompense¹.

Les pontifes² tels que Clément XIII en 1765, Pie VI en 1775, Grégoire XVI en 1843, ont toujours considéré comme un de leurs principaux devoirs de protéger et favoriser les familles religieuses. Pie IX leur manifeste sa paternelle bonté et son affection quand il s'adresse aux Supérieurs religieux en l'année 1847:

1 Benoît XIV, Les Instituts de vie parfaite, Enseignements pontificaux, Constitution Apostolique Salutare, 3 janvier 1742, Desclée et Cie, 1962, p. 5-6.

2 Apostolicum pascendi, Praeclara virtutum, Cum religiose, Les Instituts de vie parfaite, op. cit., p. 37, 53, 88.

Dès l'instant où, par un secret dessein de la Providence, nous fûmes élevés au gouvernement de l'Eglise universelle, aucune des grandes obligations et des graves sollicitudes de notre ministère apostolique ne nous fut plus vivement à coeur que celle d'entourer vos familles religieuses des sentiments tout particulièrement affectueux de notre paternelle charité, de leur témoigner toute notre bienveillance, de les protéger, de les défendre et de travailler de toutes nos forces à augmenter leur vitalité et leur splendeur. Etablies, en effet, par de très saints personnages que l'Esprit divin inspirait, en vue de la plus grande gloire de Dieu et du salut des âmes, et confirmées de plus par ce Siège apostolique, elles concourent par la multiplicité de leurs formes, à cette admirable variété qui répand un merveilleux éclat sur l'Eglise; et elles composent ces phalanges d'élite, ces colonnes auxiliaires de soldats de Jésus-Christ qui furent toujours, pour la société civile comme pour la société chrétienne, un puissant secours, un ornement et un rempart³.

La Congrégation des Soeurs Grises de la Croix, comme toute congrégation religieuse, vient de l'Eglise, vit de l'Eglise⁴. De même que le Seigneur a choisi les enfants d'Israël pour être son peuple privilégié, ainsi dans la loi de grâce, il fait parmi les chrétiens un choix spécial des amis qu'Il veut se consacrer dans la vie religieuse. Notre-Seigneur a voulu cette consécration dans son Eglise; Il l'a clairement manifesté par ces paroles au jeune homme riche: "Si tu veux être parfait, va, vends ce que tu possèdes, donne-le aux pauvres, et tu auras un trésor aux

3 Pie IX, Ubi primum, 17 juin 1847, ibid., p. 92.

4 Pie XII, Constitution Apostolique, Provida Mater, 2 février 1947, ibid., p. 411-414.

cieux; puis viens, suis-moi"⁵. Le Christ, premier auteur de la vie religieuse, a poursuivi ce dessein grâce aux fondateurs d'Instituts et leurs collaborateurs⁶.

Afin de promouvoir l'action apostolique de l'Eglise, Mgr Patrick Phelan, évêque administrateur du diocèse de Kingston, érige canoniquement en avril 1845, la communauté des Soeurs Grises de la Croix, déjà installée dans son diocèse depuis le 20 février de la même année. Sa paternelle sollicitude pour les Fondatrices de Bytown vient, dès le début de la fondation, leur apporter bénédictions abondantes et réconfort spirituel. Voici le texte du Mandement d'érection canonique de la petite communauté de Bytown, deux mois après leur arrivée:

Lorsque Notre-Seigneur Jésus-Christ daigna dans sa miséricorde, visiter cette terre de misères et d'iniquités, il signala son passage par des bienfaits sans nombre, et des oeuvres qui nous attestent sa tendre compassion ici-bas pour les malheureux enfants d'Adam [...] Pour se conformer à ce Divin Modèle, tous les Pasteurs des âmes doivent se donner sans réserve à l'exercice des oeuvres de charité [...]

Pénétré du sentiment que nous inspire un devoir si cher à notre coeur, Nous Nous empressons de mettre la main à une oeuvre inspirée de Dieu et dirigée par sa Providence, pour le bien des âmes et le soulagement des pauvres malades, en établissant dans le Diocèse, dont l'administration Nous a été confiée, une Communauté des Soeurs de la Charité [...]

5 Mathieu, 19, 21.

6 Joseph Rousseau, o.m.i., Actes du premier Congrès religieux canadien, Le Droit, Ottawa, 1954, p. 64, 200-203, 443, 448.

FORMATION SPIRITUELLE A L'APOSTOLAT

38

Nous avons désiré ardemment de procurer à Jésus-Christ de nouvelles Epouses, et à sa sainte Mère de fidèles servantes, qui lui seraient toutes dévouées dans ce nouvel établissement. C'est pourquoi nous avons demandé quelques-unes des Soeurs de l'Hôpital de Montréal, pour fonder à Bytown une maison de leur Institut, pour le soin des malades, l'éducation des jeunes filles et autres fins mentionnées dans notre lettre du sept novembre dernier [...]

En accordant au nouvel Institut une existence canonique, au nom de l'Eglise, Nous lui donnons de la part de Dieu toutes les bénédictions spirituelles et temporelles qui accompagnent toujours les oeuvres de charité, quand elles se font purement pour la gloire de Dieu et le service du prochain⁷.

Nous tenons à insérer ici les observations de Mère Bruyère au sujet de certaines dispositions du Mandement d'érection Canonique. Cette lettre à Mère McMullen prouve sa clairvoyance dans les choses de Dieu et l'avenir de sa Communauté:

Mgr Phelan travaillait depuis quelques jours à notre Mandement d'Institution [...] après avoir fait les changements que lui avait demandés notre Père Telmon, il le termina et nous l'envoya [...] Celui-ci nous ayant demandé si tout était conforme à notre Règle [...] nous lui répondîmes que oui à l'exception de deux clauses qui nous faisaient de la peine; la première "que nous serions sous l'entière dépendance de l'Evêque pour le temporel; la seconde, qu'il voulait que nous fussions en tout, pour le spirituel comme pour le temporel, soumises au Supérieur particulier qu'il lui plairait de nous donner." Or, cette dernière clause surtout me donnait de sérieuses inquiétudes [...]

⁷ Mandement d'érection canonique de la communauté de Bytown, 18 avril 1845, Ordinaires d'Ottawa, Mgr Phelan, doc. 5, AGSGC.

Ce soir-là même, je fus trouver Mgr Phelan pour lui demander de vouloir bien changer ses expressions dans le Mandement, quant au spirituel et je le priai aussi de nous mettre sous la conduite des Révérends Pères Oblats à perpétuité [...] Je le quittai [...] Comme il n'y avait pas de temps à perdre j'ai écrit à Mgr une lettre [...] Après la lecture de ma lettre, Mgr vint me trouver comme un Père plein de bonté, et il me demanda de lui faire de nouveau toutes mes remarques. J'en profitai pour lui dire tout ce que j'avais sur le coeur [...] Et tout s'est arrangé à l'amiable [...]

Maintenant, ma chère Mère, les seules raisons qui m'ont empêchée de vous consulter en cette circonstance, c'est que j'ai été prise de court; il n'y avait pas moyen d'attendre, car j'aurais manqué mon coup⁸.

En établissant un Institut à Bytown, Mère Bruyère assume une responsabilité spéciale dans l'expansion de l'Eglise. Elle a aussi charge d'âmes dont la formation spirituelle lui est confiée. Les instructions, les avis précieux qui sont une source de lumières, de consolations, puisés dans les encycliques, les lettres des évêques, de ses supérieures, lui seront une règle de conduite et un appui dans sa lourde tâche. Cette lettre de Mgr Bourget dut souvent inspirer les méditations de la fondatrice:

Pour vous sanctifier en faisant cette nouvelle fondation et pour en assurer le succès, pénétrez-vous bien des maximes suivantes, et faites-en la règle de votre conduite [...]

Dans toutes les entreprises, se confier pleinement en Dieu, et ne jamais se décourager, quelques difficultés qui se rencontrent [...] faire prier les bonnes âmes, surtout les pauvres

⁸ Lettre de Mère Bruyère, 24 avril 1845, Bruyère, doc. 15, Copie-Lettres A-1, p. 162.

et les enfants, pour obtenir la bénédiction du ciel sur ses bonnes oeuvres [...] Ne faire qu'un coeur et qu'une âme avec toutes ses soeurs, quelle que soit la différence d'humeur et de caractère [...] Prier humblement le Saint-Esprit d'être le premier Supérieur de la Communauté, et de vouloir bien y répandre ses dons excellents [...] afin que les supérieures gouvernent avec cette douceur et cette fermeté qui maintiennent une Communauté dans une grande régularité. Savoir faire aimer la règle; s'attacher ponctuellement à toutes ses observances; conserver comme le plus précieux trésor, l'esprit de son état.

Telles sont les principales règles que je vous conjure de bien méditer; elles assureront la prospérité du nouvel Etablissement de Charité dont vous charge la divine Providence⁹.

Fidèle à ces directives d'un prélat éclairé, Mère Bruyère va en toute confiance se livrer au développement temporel et spirituel de sa jeune communauté. Elle a en plus, comme guide, explicitant les fins de la Congrégation, trois documents qu'a laissés Mère d'Youville à ses filles: Règlements des actions de la journée et maximes diverses, 1738; Dispositions avec lesquelles il faut se comporter, 1738; et Engagements primitifs, 1745.

Cette Règle fixe l'horaire quotidien des soeurs, consacre les coutumes, régit les oeuvres, dirige l'orientation des pensées et prescrit les dispositions intérieures à adopter. Mère Bruyère et ses filles en acceptent les exigences, se dépouillent volontairement de toute attache

⁹ Lettre du 15 février 1845, Bourget, doc. 5, AGSGC.

personnelle afin de libérer leurs âmes de toute ambition terrestre pour se laisser envahir par Dieu. Elles avaient signé les Engagements primitifs en 1845;

Nous avons promis de notre propre et libre volonté ce qui suit: De vivre ensemble le reste de nos jours dans une union et une charité parfaite, sous la même et seule conduite de ceux qu'on aura la charité de nous donner pour Supérieurs, dans la pratique et fidèle observance du Règlement qui nous sera prescrit dans la soumission et obéissance entière à Celle d'entre nous qui sera chargée du gouvernement de cette maison [...] De consacrer sans réserve notre temps, nos jours, notre industrie, notre vie même au travail; et le produit sera mis en commun pour fournir à la subsistance des Pauvres et de nous. De recevoir, nourrir et entretenir autant de Pauvres que nous serons en état d'en faire subsister par nous-mêmes ou par les aumônes des fidèles¹⁰.

"Je veux que vous soyez des saintes pour vous et des apôtres pour les autres"¹¹, avait écrit le Père Telmon, le 31 décembre 1844, aux futures fondatrices. Elles s'y appliqueront sans relâche. Le programme ne manque pas d'envergure. Avant de quitter l'Hôpital Général de Montréal, les soeurs se sont engagées à suivre fidèlement et ponctuellement les Coutumes et les Constitutions de l'Institut de Madame d'Youville. L'accomplissement de cette promesse solennelle a nécessairement subi quelques accrocs.

¹⁰ Soeur Paul-Emile, s.g.c., *op. cit.*, p. 391. Copie manuscrite conservée aux archives de la Communauté des Soeurs Grises de la Croix: "Maison-Mère, Historique", documents de Fondation, folio A.

¹¹ Lettre du 31 décembre 1844, doc. 6.

Des besoins nouveaux et des circonstances imprévues se sont imposés depuis leur arrivée à Bytown. Mère Bruyère s'en tourmente. Pour rétablir son âme dans la paix, elle demande la visite de la Supérieure générale pour l'été 1845. Mère McMullen entreprend le voyage afin d'éclairer la jeune supérieure inexpérimentée. Il n'y a pas de réformes à faire et Mère Bruyère retrouve sa sérénité.

De retour à Montréal Mère McMullen redit à la fondatrice son parfait contentement:

Mon coeur a été vivement pénétré de contentement d'avoir trouvé en vous tant de bonne volonté avec ce désir ardent d'observer notre sainte Règle et de vivre comme de vraies Soeurs Grises.

Une vraie Soeur Grise, à mon jugement [...] est douée d'un coeur noble, grand et généreux, qui sacrifie sa volonté ses goûts et ses désirs pour le bien de la paix et de l'union de sa société [...] une vraie Soeur Grise est capable de faire un sacrifice, c'est tout dire. Soyez donc généreuses mes bonnes filles, au service de notre Maître, et souvenez-vous que l'abnégation et la soumission sont la pierre de touche de la perfection¹².

Tranquille du côté de l'observance religieuse, Mère Bruyère qui cumule l'emploi de supérieure et maîtresse des novices, fait appel cette fois à la sagesse de son ancienne maîtresse de novices, Soeur Catherine Forbes de Montréal. La jeune fondatrice est consciente que pour accomplir les oeuvres multiples et donner une bonne formation spirituelle

¹² Lettre du 5 septembre 1845, Copie-Lettres A-1, p. 252.

FORMATION SPIRITUELLE A L'APOSTOLAT

43

aux jeunes soeurs, la bonne volonté et les secours matériels ne suffisent pas. Les avis ne se font pas attendre:

[...] formez vos novices à des habitudes de travail, d'ordre, de régularité, à l'amour des pauvres. Lisez-leur souvent les engagements primitifs, faites-leur en comprendre le sens. Rappelez-leur souvent l'esprit de nos anciennes Mères.

Je ne saurais vous exprimer le plaisir que j'ai éprouvé en apprenant l'union et la paix qui règnent parmi vous¹³.

Mère McMullen de concert avec les Administratrices de Montréal, accède à la demande de Mère Bruyère: recevoir les novices de Bytown à tour de rôle, à leur noviciat de Montréal afin de leur donner une formation religieuse selon l'esprit de Mère d'Youville. Le 23 décembre 1845, Soeur Sainte-Croix annonce la décision du Conseil de Montréal:

J'avais hâte de vous annoncer que vos demandes sont exaucées, c'est-à-dire que la Communauté a décidé qu'elle recevrait vos postulantes, une ou deux à la fois, pour faire leur noviciat ici, moyennant qu'elles se fournissent de vêtements, lits, etc., et qu'elles donnent huit francs par mois de pension¹⁴.

Toutefois, ce ne sera qu'en 1846 que Mère Bruyère pourra jouir de ce privilège car le petit nombre de sujets ne permettait pas à la supérieure de se priver immédiatement d'aides si précieuses aux oeuvres naissantes de la communauté.

¹³ Lettre de Soeur Forbes de Montréal, 20 août 1845, Copie-Lettres A-1, p. 246.

¹⁴ Copie-Lettres A-1, p. 285.

FORMATION SPIRITUELLE A L'APOSTOLAT

44

Pour que les religieuses puissent se renouveler souvent dans l'esprit de leur saint état et fortifier en leur âme les vertus religieuses, chaque mois une journée de retraite est prescrite par la Règle. Une fois dans l'année, huit jours consécutifs leur permettent de s'occuper uniquement de leur vie spirituelle. Pendant ces jours de prières et de méditations elles observent strictement le silence: moments propices où elles s'appliquent à rechercher si la conduite qu'elles ont tenue depuis leur dernière retraite a été celle de la religieuse fervente. Le 26 mai 1845, lors d'une retraite annuelle, Mère Bruyère fait connaître ses impressions à Mère McMullen:

Nous sommes entrées en retraite le 17 courant. Nous avons eu cinq sermons durant notre retraite; les deux premiers étaient doux comme du miel, et je commençais à croire que notre nouveau Père voulait trop nous ménager; mais je n'ai pas été longtemps dans cette erreur [...] Il nous a branchées plus que je ne m'y attendais; il nous a donné des moyens de pratiquer avec joie et amour les sublimes vertus qu'il nous prêchait¹⁵.

Le Chapitre Général de 1849 qui réunit à Montréal les religieuses déléguées des quatre fondations réjouit le coeur de Mère Bruyère. Ce sera pour elle des journées fort enrichissantes. La Règle des Fondations (1843) stipulait à l'article sept que, pour conserver l'uniformité

¹⁵ Lettre du 26 mai 1845, Bruyère, doc. 18, Copie-Lettres, A-1, p. 192.

entre toutes les maisons de l'Institut, il y aurait tous les quatre ans, un Chapitre général auquel chaque communauté devrait députer deux soeurs. A l'automne 1849 eut lieu le premier chapitre depuis les fondations. On y traita de questions disciplinaires et on constata l'état des oeuvres entreprises; on revisa les Règles établissant l'union entre les maisons et étudia les moyens de resserrer les liens entre la Maison-Mère et les fondations¹⁶.

A son retour de Montréal, Mère Bruyère transmet le procès-verbal du Chapitre à Mgr Guigues qui en fait la lecture aux soeurs assemblées. Quelques jours plus tard, elle écrit à Mgr Bourget la satisfaction des soeurs vis-à-vis des règlements plus conformes à leurs désirs:

Mgr de Bytown a paru satisfait de toutes les délibérations du Chapitre Général et Sa Grandeur a fait elle-même la lecture du Procès-verbal après sa messe, à laquelle nous avons toutes communiqué, selon son désir. Toutes nos soeurs se sont réjouies des nouveaux règlements qui ont été faits. Elles les pratiquent avec amour et fidélité¹⁷.

Le deuxième Chapitre général qui convoquait les déléguées des fondations à Montréal en 1854 n'eut pas lieu. Mère Deschamps notifie, par une circulaire, les fondatrices des quatre maisons:

16 Soeur Paul-Emile, s.g.c., op. cit., p. 154-155.

17 Lettre du 26 décembre 1849, Bruyère, doc. 151.

Ce fut par le Conseil de Mgr de Montréal que je vous annonçais le 23 mai dernier comme devant avoir lieu le second Chapitre Général [...] Mais aujourd'hui, les circonstances ne semblent plus les mêmes à Mgr et à nous; c'est pourquoi, par l'avis de Sa Grandeur, nos soeurs conseillères et moi avons jugé plus opportun de ne pas donner suite à cette convocation. Ainsi le Chapitre annoncé pour cette année n'aura pas lieu.

Je crois devoir vous dire que nous sommes forcées de vous déclarer principalement d'après les informations que nous a données Mgr, que nous regardons ici comme accompli le fait de votre indépendance de l'Hôpital Général de Montréal [...] Nous ferons tout ce qui sera en notre pouvoir pour que les liens de la charité qui nous unissent demeurent toujours fortement resserrés, que les rapports en soient toujours tendres et affectueux, tels qu'ils doivent être entre les filles d'une même mère [...]

Seulement vous voudrez bien avertir toutes les soeurs que l'Hôpital Général a envoyées dans votre Fondation qu'elles sont maintenant libres de s'agréger pour toujours à votre Maison ou de s'en revenir à celle-ci. Vous savez que le droit de retour à la Maison-Mère a été réservé à toutes les soeurs professes qui en sont sorties, de même que l'Hôpital Général s'est réservé le droit de les rappeler¹⁸.

Le Père Pierre Aubert, Supérieur des Oblats de Bytown, est chargé par Mgr Guigues de rédiger les Constitutions pour les Soeurs de Bytown. Il faut que les Règles perpétuent l'esprit de Mère d'Youville car les Soeurs Grises d'Ottawa veulent lui demeurer fidèles. Le Père Aubert a sous la main de précieux documents:

De Mgr Bourget, il a l'Obédience aux fondatrices de Bytown; de Mgr Phelan, le Mandement d'Institution canonique; le Père Telmon, Mère Bruyère et les supérieures de Montréal lui

¹⁸ Circulaire aux Supérieures des Fondations, 4 septembre 1854, Copie-Lettres, A-V, p. 21.

fournissent nombre de lettres documentaires; enfin, de Mgr Guigues ont émané toute une série de documents relatifs au maintien de l'esprit religieux et au bon fonctionnement des oeuvres de l'Institut¹⁹.

La nouvelle Règle terminée le 19 août 1856 et lue par le Père Aubert aux soeurs réunies en retraite annuelle s'avère conforme à l'esprit et aux oeuvres de la communauté de Bytown.

Les Constitutions sont imprégnées de la spiritualité de la première fondatrice, Mère d'Youville: spiritualité toute centrée sur le dogme de la paternité divine:

Pour se conformer à l'esprit de leur vénérable Fondatrice, Mère d'Youville, et entrer dans ses pieuses dispositions, les Soeurs de la Charité auront une dévotion spéciale au Père Eternel. Et lui demanderont souvent une participation abondante de sa tendresse et de sa sollicitude paternelle, afin qu'elles soient animées de ces mêmes sentiments envers les pauvres, les infirmes et tous ceux qui souffrent ou qui sont dans le besoin²⁰.

2. La valeur sanctifiante des oeuvres d'apostolat.

Tout en se consacrant à sa perfection personnelle, la jeune Soeur Grise ne doit pas oublier de développer en elle l'esprit d'apostolat. Elle pourra méditer à loisir les considérations exposées dans les premières pages des Constitutions:

¹⁹ Soeur Paul-Emile, s.g.c., op. cit., p. 171.

²⁰ Règles et Constitutions des Soeurs de la Charité, p. 44-45, AGSGC., copie manuscrite.

La Congrégation des Soeurs de la Charité, outre la fin générale qui lui est commune avec toutes les autres congrégations qui sont dans l'Eglise, qui est de servir et honorer Dieu par l'observance exacte des vœux de religion et par une imitation parfaite des vertus de Notre-Seigneur et de sa très Sainte Mère, a encore une fin propre et particulière. Elle consiste à imiter, d'une manière toute spéciale, la très ardente charité de Jésus-Christ, en se consacrant au soulagement des pauvres, des infirmes, des orphelins, des malades et en travaillant à l'instruction des jeunes filles [...]

Les Soeurs de la Charité ayant à exercer les principales oeuvres de charité et de dévouement, s'estimeront heureuses d'avoir été appelées à une aussi sainte vocation. Elles ne devront cependant jamais oublier que pour accomplir leurs oeuvres avec fruit, il leur sera nécessaire de travailler constamment à acquérir les vertus de leur état, de tendre sans relâche à la perfection²¹.

La Soeur Grise de la Croix se rend compte que le but premier et essentiel, sa perfection personnelle, trouve son complément dans le but second, mais non secondaire: l'apostolat. L'âme apostolique met au service de Dieu toutes ses qualités et ses facultés humaines ainsi que les grâces qui lui viennent de la bonté de Dieu.

Ce serait illusion de prétendre aimer Dieu sérieusement, sans être en même temps consumée de zèle pour le prochain. Le champ des oeuvres apostoliques est immense pour les Soeurs Grises et chaque religieuse vouée à Dieu par tout son être, doit se mettre au service de l'Eglise²².

²¹ Ibid., p. 1-3.

²² Constitutions des Soeurs Grises de la Croix, Ottawa, 1950, p. 105, AGSGC.

Sa consécration religieuse donne à son activité une valeur surnaturelle mais il reste à la compléter par l'épanouissement plus plénier et plus directement apostolique.

Chez Mère Bruyère, la perfection de ses soeurs et le souci de la formation morale des élèves sont souvent le thème des lettres qu'elle leur adresse. En décembre 1866, elle leur communique quelques pensées intimes:

Que toute notre ambition, après celle de notre perfection, soit de faire tous nos efforts pour établir le règne de Dieu dans les jeunes coeurs qui nous sont confiés. Etudions-nous donc à donner le bon exemple à nos chères élèves et instruisons-les de tout ce que doivent savoir et croire de bonnes chrétiennes afin que ces élèves devenues grandes instruisent à leur tour les personnes avec lesquelles elles vivront un jour. Quel bonheur pour celle d'entre nous qui aura eu le zèle d'accomplir courageusement sa tâche auprès des enfants, des malades, des pauvres et des orphelins. Que de mérites acquis, que de gloire pour l'éternité²³.

En remplissant sa mission d'éducatrice, enrichissante pour elle tout autant que pour la jeune fille, la Soeur Grise s'efforce de donner le meilleur de sa vie. Son zèle ne se rebute pas devant l'échec, l'insuccès de ses efforts, l'ingratitude ou l'incompréhension qu'elle rencontre. Après l'épidémie du typhus de 1847, Mère Bruyère expose à Mgr Guigues la nécessité d'élever le niveau de l'enseignement pour empêcher les enfants d'aller

²³ Lettre à sa communauté, 26 décembre 1866, Bruyère, doc. 536.

chercher mieux dans les écoles publiques.

Nous sentons nous-mêmes le besoin d'enseigner certaines matières regardées aujourd'hui comme partie essentielle de l'éducation. Nous comprenons que ce ne serait rien de trop si nous enseignions tout ce qu'enseignent les Frères des Ecoles Chrétiennes²⁴.

Si Mère Bruyère plaide la cause du progrès dans son école de Bytown, c'est uniquement dans l'intérêt de l'âme des enfants: les garder à l'école catholique en donnant à leur intelligence le développement que l'école publique fournit à celle des enfants protestants.

Une autre forme d'apostolat à laquelle la Soeur Grise est appelée, c'est l'action hospitalière et sociale. D'un dévouement que rien ne rebute, elle puise dans une vie intérieure profonde, une charité qui est vraiment celle du Christ. Tous les soins matériels, médicaux et autres, qu'elle rend aux malades, aux vieillards, sont accompagnés d'un secours proprement spirituel toujours efficace lorsqu'il est fait discrètement. Elle est là pour apporter le réconfort moral, le soutien dans l'épreuve, la parole qui pénètre l'âme et gagne les coeurs à Dieu. Les Annales nous livrent une partie de leurs durs labeurs:

²⁴ Lettre à Mgr Guigues, 11 novembre 1847, Bruyère, doc. 104.

Elles trouvent moyen de remédier à tous les maux: panser les plaies les plus dégoûtantes, passer la nuit au chevet des malades après une rude journée de labeur, soulager les plus grandes infortunes, mettre en oeuvre toutes les ressources de la plus industrieuse charité pour découvrir les misères cachées, arracher au démon ces coeurs victimes des plus grands désordres: telles étaient les occupations auxquelles se livraient ces âmes d'élites²⁵.

Grâce au zèle intelligent et généreux du Père Telmon et nonobstant leurs minimes ressources, dès le début de la fondation, les soeurs ouvrent un modeste hôpital tout à côté de leur résidence. Malgré l'exiguité du local, elles ne reçoivent pas moins de cent quarante-six patients pendant les cinq premières années. Comment parviennent-elles à réaliser une si grande somme de travail avec un nombre si restreint d'ouvrières: quatre religieuses professes, trois novices. Mère Bruyère livre son secret à Mère McMullen:

Pour suffire à tout, nous travaillons la nuit: nos soeurs Thibodeau, Saint-Joseph et Saint Pierre ont veillé hier jusqu'à deux heures du matin, ma soeur Rodriguez et moi jusqu'à minuit. Depuis plusieurs jours nous veillons ainsi, pour ne pas nous laisser enterrer dans l'ouvrage, car nous en avons pardessus la tête²⁶.

Les heureux résultats obtenus dès le début de l'oeuvre sont une récompense pour le coeur de la pieuse

25 Annales des Soeurs Grises de la Croix, 1845, p.86

26 Lettre du 20 mars 1845, Bruyère, doc. 7, Copie-Lettres, A-1, p. 103.

fondatrice. Écoutons Mère Bruyère raconter elle-même avec simplicité les premiers travaux de leur oeuvre apostolique qui se développe si rapidement:

Mars: Le Seigneur bénit nos efforts d'une manière merveilleuse: nos écoles marchent bien et vous ne sauriez croire tous les malades que nous soignons, et cela, dans toutes les classes de la société [...] Nous avons eu l'honneur de soigner Mgr Phelan qui dit en avoir retiré beaucoup de soulagement [...] Ma soeur Thibodeau se fait aimer de tout le monde: elle réussit très bien. Aussi, il faut dire qu'elle ne s'épargne pas [...] Elle paie cher la réputation qu'elle s'est acquise dans Bytown de guérir de tous maux: à part ses exercices, elle n'a pas un moment de loisir, et bien souvent elle devrait être plutôt dans son lit que sur la rue. Cette chère soeur vient à bout des malades les plus indociles aux prescriptions du médecin. Les plus maussades lui font belles façons et la reçoivent toujours avec plaisir. Elle en profite pour tâter leur pouls spirituel qui est souvent plus faible que l'autre²⁷.

La population de la ville augmente à vue d'oeil et le nombre des malades s'accroît rapidement. En novembre 1854, les soeurs installées dans un immeuble en pierre construit à l'angle des rues Sussex et Water, sont obligées de se servir de l'ancien hôpital du typhus (1847) pour loger les malades. Mère Bruyère écrit à Montréal: "L'hôpital est tellement rempli que nous devons coucher le surplus des

²⁷ Annales des Soeurs Grises de la Croix, mars 1845, p. 87-88, AGSGC.

patients sur des matelas déposés à terre dans le milieu des salles"²⁸.

Les oeuvres de la communauté commencées dans la pauvreté, l'humilité, le zèle et la charité ont prospéré. L'hôpital, l'instruction de la jeunesse, le soin des pauvres et des orphelins, la visite des malades à domicile, tout est béni de Dieu. Mère Bruyère parlait avec expérience lorsqu'elle écrivait à une jeune supérieure dont la maison traversait des jours difficiles:

Ne vous découragez pas à cause des épreuves; elles sont nécessaires pour consolider les oeuvres. Celles dont les débuts sont prospères parce que dénuées d'épreuves ne durent pas. Consolez-vous donc, Notre-Seigneur ne vous ménage pas, c'est bon signe²⁹.

C'est dans l'épreuve que la fondation de Bytown s'est consolidée. Au pied de la Croix elle a puisé assez d'aile pour prendre son essor.

3. La fidélité à l'esprit de Mère d'Youville.

L'esprit de Madame d'Youville a survécu dans ses Filles de Bytown. La Soeur de Charité n'a pas changé sa voie, elle l'a simplement adaptée et élargie à la dimension des besoins nouveaux de l'Eglise:

²⁸ Lettre à Mère Deschamps, s.g.m., 23 novembre 1845, p. 87-88, AGSGC.

²⁹ Lettre à Soeur Kirby, Pembroke, 27 décembre 1870, Bruyère, doc. 794.

Mère Bruyère rencontre-t-elle également la volonté de Mère d'Youville dans l'oeuvre de l'enseignement? Bien sûr encore. Nous hésitons d'autant moins à l'affirmer qu'il existe un document bien authentique montrant notre première Mère fondatrice dans la détermination d'ajouter cette oeuvre à celle des pauvres [...]

Elle ajoutera l'instruction au soulagement des pauvres, le soin des femmes à celui des hommes, par conséquent le soulagement des deux sexes.

Cette nouvelle petite communauté se consacrerait non seulement à l'instruction des jeunes filles, mais à retirer du libertinage les personnes de mauvaise vie, sans que le temps et les soins qu'elles y donneraient fissent aucun tort au soulagement des pauvres malades.

Un siècle avant l'établissement de la Congrégation des Soeurs Grises de la Croix, Mère d'Youville avait providentiellement tracé le tableau de toutes les oeuvres de la communauté³⁰.

La piété filiale de Mère Bruyère envers sa Fondatrice a toujours été le lien spirituel qui raffermissait sa confiance dans l'oeuvre qu'elle accomplissait. En janvier 1850, elle envoyait une supplique à Montréal pour être déposée devant la châsse de la Bienheureuse:

N'oubliez pas, ma bonne Mère, que nous sommes vos enfants [...] Vous voyez les vertus qui nous manquent pour être vos dignes filles [...] Obtenez je vous prie, un regard favorable du Père Eternel sur notre petite Communauté, afin que nous soyons toutes remplies de votre esprit de charité, de générosité, de zèle et de dévouement [...]

Prenez-nous sous votre maternelle protection [...] afin que nous maintenions votre esprit en instruisant les enfants comme en visitant ou en soignant les pauvres et les malades [...]

³⁰ Soeur Paul-Emile, s.g.c., Mère d'Youville chez ses Filles d'Ottawa, Ottawa, Editions de la Maison-Mère des Soeurs Grises de la Croix, 1959, p. 9-10.

Protégez notre Institution contre la fureur du siècle pervers dans lequel nous vivons, et accordez à toutes les autres communautés la même protection [...] ³¹.

Toute sa vie Mère Bruyère ne cesse de prier cette bonne Mère pour les besoins spirituels et temporels de sa famille religieuse et rappelle à ses filles cette dévotion:

Outre vos intentions particulières, il en est une générale que je rappellerai de nouveau à votre attention. C'est la "canonisation de Mgr de Mazenod et celle de Mère d'Youville", nous récitons une fois les pater du scapulaire bleu et nous faisons le chemin de la croix, à cette intention. Le bon Dieu qui m'a inspiré cette dévotion, l'aura pour agréable, j'en ai l'intime conviction ³².

Dans toute la famille religieuse de Mère Bruyère, on prie toujours la bienheureuse, on lui voue un culte particulier. Mgr Guigues disait à Mère Bruyère "deux choses vous distinguent: le respect envers les supérieures et la charité, vertus de Mère d'Youville" ³³. La Vénérable Mère de la charité universelle survit dans la mémoire de ses filles et dans leurs oeuvres qui constituent la gloire de l'humanité.

³¹ Supplique du premier janvier 1850, Bruyère, doc. 152, Copie-Lettres A-III, p. 172.

³² Lettre du 27 décembre 1868, Bruyère, doc. 661.

³³ Soeur Paul-Emile, s.g.c., Mère Bruyère et son Oeuvre, p. 347.

Dans la préface qu'il a écrite pour le dernier ouvrage de Soeur Paul-Emile, le Chanoine Lionel Groulx parle ainsi de Mère Elisabeth Bruyère:

Rare figure de religieuse que cette Mère Bruyère, chargée toute jeune, à vingt-six ans, de la plus lourde tâche. Elle restera la femme qui a écrit et qui aimait à répéter ces nobles paroles d'un accent que l'on reconnaît: "Descendre vers le pauvre, c'est monter vers Dieu". Entre elle et la Mère fondatrice, quelle ressemblance de sentiments, de foi ardente, presque téméraire au Père Eternel. Quelle filiation spirituelle dans l'amour des pauvres, dans la compassion pour toutes les misères, dans l'esprit d'entreprise. Quel parallélisme aussi dans la fondation précipitée, presque fiévreuse, de toutes les oeuvres de miséricorde. Entre la Mère et la fille, on dirait un dédoublement, une copie. Les païens auraient sûrement pensé à une réincarnation. Prestige toujours de l'admirable Mère d'Youville³⁴.

³⁴ Soeur Paul-Emile, s.g.c., Mère d'Youville chez ses Filles d'Ottawa, préface, p. 7.

CHAPITRE III

MÈRE BRUYÈRE À L'OEUVRE

Examinons maintenant de plus près l'esprit apostolique déployé par Mère Bruyère dans les multiples oeuvres de son Institut. Elle voit à l'établissement d'oeuvres pour secourir les pauvres et les malades; elle stimule ses filles au don d'elles-mêmes dans ce domaine si cher à Mère d'Youville. Toujours pour répondre aux besoins de l'Eglise et de la société, Mère Bruyère étend son apostolat à l'éducation des jeunes filles. Ensuite elle envoie des religieuses collaborer à l'oeuvre missionnaire des Soeurs Grises de Montréal à la Rivière-Rouge et à celle des Pères Oblats du Témiscamingue. Malgré de lourds sacrifices la jeune supérieure va de l'avant pour aider à l'expansion de l'Eglise non seulement à travers le diocèse d'Ottawa, mais encore au-delà des frontières du Canada.

Mère Bruyère s'est toujours remise entre les mains de Dieu, comme un instrument de sa Providence, pour créer des oeuvres de charité et pour inculquer à ses filles cet authentique esprit d'apostolat. Elle en a souvent donné des exemples héroïques. Ce qu'il lui en a fallu de qualités naturelles et surnaturelles pour ne pas gâcher sa mission de fondatrice avec ses multiples exigences et ses responsabilités toujours lourdes.

Aucun article du droit canon ne pouvait guider la jeune supérieure dans son travail apostolique. Mais son esprit surnaturel, ses intuitions de la vie religieuse lui ont fait découvrir la nécessité de la pratique de la charité dans sa quintessence: la charité fraternelle. Soeur Ste-Croix de Montréal qui lui écrivait le 20 août 1845, ne s'expliquait pas autrement la source du succès des premières oeuvres de Bytown:

[...] combien j'ai été édifiée de l'union qui règne parmi vous. C'est certainement cette belle vertu de charité qui attire sur tout ce que vous faites, les bénédictions du ciel¹.

Mère Bruyère savait que l'observance des Constitutions garantit l'efficacité de l'apostolat tant chez les supérieures que chez les sujettes. En décembre 1868, elle écrivait à ses filles de Buffalo leur demandant instamment la pratique sérieuse des vertus religieuses.

Je demande, avec nos saintes Règles, que vous soyez bien soumises [...] cherchez à vous pénétrer de l'esprit de nos saintes Règles, mais que vous excelliez surtout dans la sainte humilité, la mortification, la charité et la sainte obéissance [...] dévouez-vous à l'accomplissement fidèle des oeuvres dont vous êtes chargées [...]

Unissez-vous dans vos souffrances à celles de vos Mères afin que le Seigneur, content de vos bonnes dispositions, bénisse notre chère Congrégation dans nos personnes et dans nos oeuvres. Je compte sur toutes mes filles pour assurer la prospérité et le bonheur futur de notre petite Congrégation².

1 Copie-Lettres, A-1, p. 245.

2 Lettre de Mère Bruyère, Bruyère, doc. 661.

Toute sa vie, Mère Bruyère s'est appliquée à conserver l'esprit apostolique de Mère d'Youville. Elle fut Soeur de Charité, servante des pauvres: ses écrits l'attestent. Elle n'abandonna jamais les pauvres, les vieillards, les infirmes. "Le soin des pauvres, dira-t-elle, est l'oeuvre de Mère d'Youville, c'est aussi notre oeuvre"³. L'archiviste de la Maison-Mère, Soeur Paul-Emile, s.g.c., retrouve en ces deux fondatrices le même zèle apostolique. Voici ce qu'elle écrit:

On a surnommé Mère d'Youville "la Mère de la charité universelle". Mère Bruyère ne s'éloigne guère de ce titre glorieux, tant elle met d'ardeur et de constance à soulager toutes les misères qu'elle rencontre. De l'admiration à l'imitation, il n'y a qu'un pas⁴.

1. L'apostolat dans le soin des pauvres.

L'esprit apostolique qui anime la supérieure de Bytown à l'égard des malheureux, sa vive compassion en présence de la douleur et de l'infortune, elle les voudrait dans chacune de ses filles. A l'occasion de la retraite annuelle en 1872, elle insistait sur l'amour des pauvres:

Rappelez-vous mes chères filles que, du moment que nous perdrons l'amour des pauvres, nous perdrons notre esprit propre. Il est vrai que quelques-uns pourraient penser ou dire:

³ Soeur Paul-Emile, s.g.c., Mère Bruyère et son Oeuvre, p. 384.

⁴ Soeur Paul-Emile, s.g.c., Mère d'Youville chez ses Filles d'Ottawa, p. 21.

"Nous enseignons.-Oui, c'est aussi notre oeuvre, mais nous l'acceptons afin qu'elle nous aide pour notre oeuvre principale, le soin des malades et des pauvres." Soyez disposées à servir les pauvres, si on vous en chargeait, aussi bien que vous l'êtes à enseigner. Aimez donc les pauvres⁵.

Mère Bruyère avait des attentions toutes maternelles pour les déshérités. Dans une période de chômage à Ottawa, elle avait ordonné que la cloche extérieure sonnât chaque jour à dix heures et demie pour la distribution de la soupe. Tous les pauvres avaient droit à un bol de potage bouillant. En plus elle avait exigé qu'une soeur se tint à leur disposition⁶.

Un jour qu'une soeur lui rapportait qu'une femme pauvre avait besoin d'une paire de chaussures, la fondatrice répondit: "Voyez mon armoire et donnez-lui les miennes"⁷. Mère Bruyère considérait que tous les objets à son usage devaient servir à ceux qui en auraient besoin. De tels exemples ne pouvaient manquer d'augmenter le zèle apostolique de ses filles. Les Annales de 1845 exposent tout simplement l'abnégation et le dévouement de Mère Bruyère et de sa communauté naissante:

5 Nécrologies, Tome 1, 1932, p. 28, AGSGC.

6 Ibid., p. 28.

7 Ibid., p. 29.

[...] pour remplir toutes nos oeuvres nous étions six [...] après avoir parcouru la ville par des chemins impraticables, pour secourir les pauvres et les malades [...] il nous fallait prendre sur notre sommeil pour raccommoder le linge, faire les ménages et autres ouvrages⁸.

La visite des pauvres et des malades à domicile demandait aux soeurs le sacrifice de récréations et de loisirs qu'elles acceptaient avec joie. Elles ont dû souvent méditer ces paroles de Notre-Seigneur, portrait de la sublime vocation d'une Soeur de Charité que nous retrouvons dans les Constitutions de la Congrégation:

Venez, les bénis de mon Père [...] j'ai eu faim et vous m'avez donné à manger; j'ai eu soif et vous m'avez donné à boire; j'étais étranger et vous m'avez recueilli; j'étais sans vêtement et vous m'avez revêtu; j'étais malade et vous m'avez visité⁹.

Mère Bruyère avait découvert, dans les visites à domicile, la grande ignorance de nombre de jeunes mères de famille, ce qui souvent neutralisait l'enseignement que les soeurs donnaient aux enfants. Elle conçut l'idée d'ouvrir, en leur faveur, une école du soir. Comme ces femmes appartenaient à la classe ouvrière, il fallait choisir le temps qui leur conviendrait le mieux, c'est-à-dire, de six heures et demie à sept et demie et cela quatre jours par semaine.

8 Annales des Soeurs Grises de la Croix, 1845, p. 4.

9 Constitutions des Soeurs Grises de la Croix, éd. 1950, p. 52.

La supérieure consulta Mère McMullen à ce sujet. Quelques mois plus tard, le 7 octobre 1845, une réponse favorable arrivait de Montréal:

[...] tâchez de faire de bonnes chrétiennes; pour cela, que vos instructions roulent en grande partie sur les grandes vérités de notre Religion. Mes très chères filles, Dieu bénira votre générosité dans son service. Je suis heureuse de voir que les peines et les misères n'abattent point le courage de vos bonnes filles [...] Toujours Dieu, seul en vue [...] en tout et partout¹⁰.

L'école du soir pour les femmes fit un grand bien. En formant les mères, les soeurs aidèrent à la formation des enfants et même à celle des maris.

Jusqu'en 1866, ce fut sous le même toit que vécurent les pauvres: orphelins, vieillards, infirmes et malades. Comme il dût en coûter d'industries de la part des religieuses pour arriver à vivre et maintenir cette oeuvre avec les aumônes et le mince revenu des classes. Mère Bruyère disait: "La pauvreté était si grande que les soeurs n'avaient le plus souvent pour elles-mêmes que du pain sec avec de la graisse de lard pour le déjeuner et le souper"¹¹.

Les fondatrices de Bytown voulaient donner un foyer à tous ces pauvres. Elles pensèrent d'abord à ces enfants

¹⁰ Lettre de Mère McMullen à Mère Bruyère, Copie-Lettres, A-1, p. 267.

¹¹ Soeur Paul-Emile, s.g.c., Mère Bruyère et son Oeuvre, p. 301.

orphelins. Il fallait les mettre dans une atmosphère de vigilante sollicitude et de maternelle tendresse pour faire épanouir en eux la vie naturelle, intellectuelle, morale et religieuse. Les Constitutions de la Communauté sont explicites sur ce point:

[...] Mères des orphelines confiées à leurs soins, les soeurs chargées de leur éducation s'appliqueront avec beaucoup de zèle et de dévouement, à les élever dans la crainte de Dieu, la piété et l'innocence et à les former à la pratique des vertus chrétiennes [...]

L'on fera en sorte qu'elles reçoivent aussi l'instruction élémentaire donnée dans les bonnes écoles.

Les orphelines seront formées de bonne heure aux travaux des mains, propres aux personnes de leur sexe, afin que, plus tard, elles puissent avoir un moyen de vivre et de se sauver des dangers de la misère¹².

C'est grâce au concours de nombreux protecteurs parmi les citoyens influents d'Ottawa et de Hull, qui s'étaient organisés en Comité de Patrons et Association de Dames patronnesses, que les religieuses prirent la décision de construire le foyer ardemment désiré.

Dans l'historique de l'Orphelinat St-Joseph, on constate le résultat de ce mouvement apostolique:

[...] de nombreuses ressources permettent de commencer (1867) à l'angle nord-ouest du terrain de la maison-mère, la construction de l'immeuble en pierre, que les orphelins occuperont jusqu'à l'été de 1898¹³.

¹² Constitutions des Soeurs Grises de la Croix, éd. 1950, p. 13.

¹³ Historique de l'Orphelinat St-Joseph, Folio des notes de 1865-1884-1949, AGSGC.

En juillet 1868, les religieuses installent les orphelins dans une maison bien à eux. Comme il y a de l'espace, on prend quelques pensionnaires adultes pour aider au coût de l'entretien. C'est une lourde tâche que les religieuses assument devant Dieu. On reproche à Mère Bruyère de presque tenter Dieu en leur faveur. "Leur détresse crie. Ne faut-il pas au moins essayer de la soulager¹⁴".

Mère Bruyère sait mieux que quiconque autour d'elle que si l'efficacité de l'apostolat repose sur l'amour de Dieu, l'oeuvre apostolique doit être ancrée dans le concret: il lui faut des ressources matérielles. Elle a recours aux quêtes, aux aumônes, à l'économie, aux pensionnaires. Voici qu'elle va recourir au Gouvernement.

A l'automne de 1869, la fondatrice apprend que la législature d'Ontario a voté des subsides pour les maisons de charité de Toronto, Kingston et Hamilton. Elle aussi présente une supplique en faveur des orphelins le 10 novembre 1869:

[...] that in the last session of your Honourable House certain grants of money were allotted for the relief and assistance of the following Institutions [...]

That your Petitioners have for several years past, with the assistance of the Public, boarded, clothed and educated large numbers of the

14 Soeur Paul-Emile, s.g.c., Mère Bruyère et son Oeuvre, p. 383.

destitute orphans of the city of Ottawa and its vicinity.

That owing to the large increase of population and of destitute children, your Petitioners have been obliged to erect last year at their own expense a large Building for their accommodation.

Your Petitioners will therefore humbly pray your Honourable House, to vote them a similar grant of the Public Money as has been already allotted to the several Orphans' Homes above mentioned¹⁵.

Le 19 mars 1870, l'institution reçoit une allocation de quatre cent quatre-vingts dollars, somme qui se répétera d'année en année jusqu'en 1876, alors qu'elle est portée à cinq cent soixante-dix dollars¹⁶.

L'oeuvre des orphelins a survécu. Que de bourses se sont ouvertes pour la soutenir, que de bien s'est réalisé par les efforts conjugués des religieuses et de leurs nombreux bienfaiteurs. De 1866 à 1875 l'orphelinat aura enregistré 1020 enfants¹⁷.

Mère Bruyère avait tenu à souligner son oeuvre par ces paroles reconnaissantes à la Divine Providence:

L'orphelinat St-Joseph, dont tout le monde annonçait la fin après trois mois d'existence, n'a rien à envier à celui de St-Patrice, (lequel était confié à un comité de laïques)¹⁸.

¹⁵ Cahiers des Pétitions et des Affaires, Folio P., p. 15, Bruyère, doc. 723, AGSGC.

¹⁶ Soeur Paul-Emile, s.g.c., Mère Bruyère et son Oeuvre, p. 289.

¹⁷ Ibid., p. 289, 291, 295.

¹⁸ Lettre de Mère Bruyère, 23 décembre 1871, Bruyère, doc. 868.

Son zèle infatigable pour les oeuvres de charité est récompensé lorsqu'elle trouva le logement nécessaire pour les vieillards recueillis depuis 1845. Les troupes du gouvernement ayant quitté l'hôpital neuf qu'ils occupaient depuis 1867¹⁹, Mère Bruyère y transporte ses malades, et la maison en bois dans le jardin de la maison-mère est mise à la disposition des vieillards. C'était le vieil hôpital entièrement rénové.

La supérieure se réjouit avec ses filles à qui elle communique cette heureuse nouvelle:

L'hôpital actuel deviendra un hospice pour les vieillards [...] cette maison pour nos chers pauvres sera le complément de nos oeuvres de charité, puisque nous avons déjà les malades et les orphelins. Remercions le Seigneur [...] c'est le résultat de notre ferveur [...] Que Dieu en soit béni²⁰.

Quand Mère Bruyère reçut son premier pauvre en 1845, ce fut une joie bien grande pour son âme apostolique. Autre joie semblable en ce premier septembre 1871, lorsqu'elle accueille treize vieillards dans une maison aménagée exprès pour eux. Les revenus sont minimes: aumônes, quêtes et petites industries. Cependant ils permettent de soulager ces indigents.

Dès les débuts de cette maison, Mère Bruyère le souligne:

19 Soeur Paul-Emile, s.g.c., op. cit., p. 266.

20 Lettre de Mère Bruyère, 22 décembre 1870, Bruyère, doc. 804.

[...] nous avons l'Hospice St-Charles qui compte une quinzaine de vieillards; les commencements de cette oeuvre sont pauvres [...] mais comme toutes nos oeuvres sont antées sur la Croix, la sainte Pauvreté, espérons que cette maison prendra du développement avec le temps²¹.

Dans l'historique de la fondation du Foyer St-Charles, il est dit:

Dès les premiers jours, les religieuses tendent la main [...] toutes les semaines elles quêtent au marché et une fois par année, dans certaines paroisses du diocèse [...] Rien n'arrête ces femmes à l'âme courageuse et forte: voyages longs et difficiles, intempéries des saisons [...]

On fut vingt ans à se débattre avec la plus noire pauvreté [...] Ce n'est qu'en 1891, que le Gouvernement Provincial accorda un octroi de sept sous par jour pour chaque interne pauvre. D'autres octrois viendront les années suivantes²².

C'est avec raison que la jeune génération des Soeurs Grises de la Croix se réjouit lorsque ses regards se portent sur l'esprit apostolique de Mère Bruyère, grain de sénévé devenu un grand arbre de charité dont les rameaux s'étendent aujourd'hui dans quatre continents: Amérique du Nord, Amérique du Sud, Afrique et Asie.

2. L'apostolat dans l'oeuvre des malades.

L'Hôpital Général de la rue Water (Bruyère), comme il a été dit antérieurement, doit son origine au zèle

²¹ Lettre de Mère Bruyère, 23 décembre 1871, Bruyère, doc. 868

²² Folio de Fondation, Hospice St-Charles, Notes historiques, 1871-1921, p. 37, 41, AGSGC.

indéfectible d'une jeune soeur de 27 ans, Elisabeth Bruyère et de son assistante, Soeur Thibodeau. L'entreprise n'était pas des plus faciles. Il fallait des abnégations intrépides, des volontés fermes, des vocations solides. "Partez avec confiance, allez où l'obéissance vous envoie et allez sans crainte"²³. Ces paroles de Mgr Bourget à leur départ, affermirent la conviction qu'avaient les missionnaires de faire la volonté de Dieu.

Mère Bruyère et ses filles ne reculent pas devant les difficultés qu'offre ce nouveau champ d'apostolat: les malades de Bytown. A peine arrivées, elles se mettent à l'oeuvre.

Dès le lendemain de la fondation, 21 février 1845, Mère Bruyère écrivait:

Nous avons visité deux malades, l'une hydro-pique et l'autre paralytique [...] nous sommes invitées d'aller voir un arpenteur qui s'est gelé les extrémités des mains et des pieds [...]

Je suis contente, nous avons commencé par admettre les pauvres les premiers; car je crois que tous les pauvres sont venus nous donner la main²⁴.

A lire ces paroles, on croirait que Mère Bruyère a trouvé à Bytown cette Eglise des pauvres dont parle tant Vatican II.

²³ Nécrologies des Soeurs Grises de la Croix, tome I, Ottawa, 1932, p. 16.

²⁴ Lettre de Mère Bruyère à Mère McMullen, 21 février 1845, Bruyère, doc. 2.

La pauvreté de la communauté ne désespère pas le courage de la fondatrice et de ses filles. Partout, elles vaincront à force de patience, d'endurance, d'entr'aide et surtout de confiance en Dieu. Le Père Telmon leur avait dit: "Mettons l'hôpital au jour, si pauvrement que ce soit; la lutte pour sa vie viendra après"²⁵.

La jeune supérieure organisa aussitôt le travail d'aménagement dans une maison voisine du couvent, sise sur le terrain actuel de l'archevêché, rue St-Patrice.

A la fin de l'année 1845, les religieuses avaient admis quatorze malades dont six soignés gratuitement. Il y avait des poitrinaires, des gangreneux, des blessés de la navigation ou des chantiers²⁶.

De 1847 à 1848, c'est le typhus. Le typhus, c'est la peste, une peste qui allait jusqu'à noircir les chairs et les décomposer même avant la mort. Mère Bruyère et ses quelques filles de 1847, attentives aux appels de la Providence, se rendent volontiers disponibles pour le soulagement des pestiférés. Il faut lire la lettre que Soeur Saint-Joseph envoie aux soeurs de la Rivière-Rouge pour savoir dans quelle mesure leur dévouement leur est source de joie chrétienne:

²⁵ Soeur Paul-Emile, s.g.c., Mère Bruyère et son Oeuvre, p. 68.

²⁶ Soeur Paul-Emile, s.g.c., op. cit., p. 249.

A leur arrivée, nous les rasions, lavions et changions d'un bout à l'autre. Quand leur savonnage était fini et qu'ils se trouvaient dans un lit net, plusieurs nous disaient qu'ils n'étaient plus malades tant ils se trouvaient bien [...]. Tout occupées que nous étions, le soir nous nous réservions un petit instant pour nous épouiller, ce qui nous donnait du plaisir et nous faisait oublier un moment la peine que nous éprouvions de voir tant souffrir ces pauvres gens²⁷.

Dans leur petit hôpital de la rue St-Patrice, les religieuses reçoivent les malades de toute croyance avec un égal empressement. Tous sont leur prochain "en besoin de secours". Soeur Thibodeau met en lumière la façon dont la petite communauté exerce son zèle envers ceux qu'elles assistent "en consacrées".

[...] nous avons en ce moment à l'hôpital de la rue St-Patrice vingt-deux enfants orphelins, huit sont entièrement à la charge de cette maison, quatorze sont soutenus grâce au zèle et à l'activité d'un prêtre catholique, et nous sommes heureuses de pouvoir leur donner nos soins sans avoir d'autre récompense que celle de les servir. Nous avons encore à l'Hôpital sept infirmes pour lesquels nous ne recevons aucun salaire et de plus quatre personnes sérieusement malades dont deux seulement payent [...]. Chaque jour deux soeurs vont visiter en ville les malades et n'exigent pour prix de leurs services d'autre récompense que la consolation de les soulager [...]. Les malades payent quelques fois leurs remèdes, mais souvent ils ne le peuvent pas [...]. Nous leur donnons nos travaux, nos économies, le surplus de nos biens de famille [...] nos ressources restent encore bien limitées et nous mettent dans la nécessité pénible de ne recevoir qu'un certain nombre de malades. Nous en sommes affligées²⁸.

27 Lettre à Soeur Valade, 8 avril 1848, Copie-Lettres, A-III, p. 34.

28 Lettre au "Packet" hebdomadaire de Bytown, 7 septembre 1849, Copie-Lettres A-III, p. 141.

Il semble bien que les Soeurs de Bytown lancent un défi à la Providence dans cette manière de faire la charité n'ayant pour toute ressource que leur confiance en celui qui est le Père commun de tous.

En 1850, les malades sont transférés dans une maison plus spacieuse, l'ancien hôpital du typhus, située sur la rue Bolton maintenant Bruyère, à peu de distance du couvent actuel; on occupe ce local pendant quinze ans. La qualité et l'étendue du dévouement des religieuses ne changent pas: au chevet des malades et des mourants, les aidant à sanctifier leurs souffrances et s'efforçant avec une ingénieuse charité d'apporter quelque soulagement à leurs maux.

Le besoin d'un véritable hôpital se fait sentir. Mère Bruyère est fille de l'Eglise, ce qui ne l'empêche pas d'être femme d'affaires. Les oeuvres de Dieu parmi les hommes ont toujours besoin de moyens humains, qui varient selon les circonstances. Il faut de l'argent pour construire. A cette fin, elle confie à M. Egan, député du Haut-Canada au gouvernement de l'Union, une requête pour obtenir des fonds en faveur de l'Hôpital Général:

[...] Le nombre des malades que nous avons soignés dans notre hôpital n'est pas considérable: nos faibles ressources ne nous ont pas permis d'en recevoir un grand nombre, mais il faut remarquer qu'une partie d'entre eux a été à notre charge pendant un ou deux ans et quelques fois même pour une durée plus longue [...]

Notre hôpital est en même temps ouvert aux orphelins, aux invalides d'une dénomination quelconque [...] nous visitons les pauvres et les malades à domicile dans la ville. Ici encore nos ressources ne nous permettent pas de leur donner tous les soulagements que demanderaient leurs misères et leurs infirmités.

Les ressources consistent dans notre travail manuel et dans les rétributions des enfants qui fréquentent nos écoles, qui, pour la plupart sont pauvres et ne payent pas [...]

Nous n'avons jamais reçu d'encouragement de la ville de Bytown, quoique nos soins de chaque jour aient principalement pour objet les habitants de la ville [...] Nous voyons avec douleur que si nous ne recevons aucun secours du Gouvernement, nous ne pourrions pas continuer plus longtemps les oeuvres que nous dirigeons²⁹.

A Monsieur Jobin, député du Bas-Canada à la Législature, elle adresse semblable requête; le dernier paragraphe de sa lettre est une plaidoirie en faveur du Bas-Canada:

[...] J'espère que vous voudrez bien prendre en considération que notre communauté est la seule qui s'occupe des oeuvres de charité dans la ville de Bytown; nous soignons sans aucune distinction protestants et catholiques, et la plus grande partie de nos malades sont des voyageurs du Bas-Canada.

Très honorable Monsieur, si vous daignez acquiescer à ma demande, vous obligerez beaucoup notre Communauté³⁰.

En octobre 1852, les revenus sont toujours minimes. Mgr Guigues conseille un recours immédiat à la Législature

29 Lettre de Mère Bruyère à M. Egan, 13 mai 1850, Bruyère, doc. 164, Copie-Lettres A-III, p. 198.

30 Lettre de Mère Bruyère à M. Jobin, Membre Parlement Provincial, 13 mai 1850, Bruyère, doc. 167.

qui siège à Québec cette année-là. Le Gouvernement répond à la requête de la supérieure en votant deux années de suite un subside en faveur de l'hôpital de Bytown. Le 12 novembre 1852, première allocation £ 75; le 22 juin 1853, le Gouvernement porte l'allocation à £ 150.

Femme d'affaire en affaires, Mère Bruyère reste femme de coeur. Elle écrit sa gratitude à M. Cazeau, Grand Vicaire du diocèse de Québec, dont elle sait l'influence auprès du gouvernement:

[...] votre bonté pour nous et l'intérêt que vous avez porté durant l'année qui vient de s'écouler, auprès du Gouvernement, pour l'allouance que nous en avons reçue, me fait un devoir de vous en témoigner notre bien sincère reconnaissance³¹.

Les années s'écoulaient. La Providence réservait des moments particulièrement pénibles à Mère Bruyère et ses filles. Au début de 1868, attaquée par les autorités municipales, la supérieure écrit au Maire:

[...] il s'est présenté ces jours derniers, à notre hôpital, un cas de petite vérole que nous avons été obligées de refuser [...] les médecins nous l'ont défendu [...] cette maladie ne peut se soigner parmi les autres malades à cause de graves inconvénients [...] nous offrons volontiers nos services si les Pères de la Cité veulent nous procurer un logement convenable pour les soigner³².

³¹ Lettre de Mère Bruyère, 27 août 1853, Bruyère, doc. 247.

³² Lettre du 23 février 1868, Bruyère, doc. 602.

MÈRE BRUYÈRE A L'OEUVRE

74

Les autorités municipales avaient été probablement mal renseignées sur le malade en question et sur la gravité qui pouvait en résulter pour la ville. Immédiatement on répond à Mère Bruyère:

I have made inquiries concerning the case of small pox in question and I learn that, through the charity of a clergyman, lodgings have been found for the unfortunate young man after being refused by both city hospitals³³.

Mais la vérité devait s'imposer pour montrer que les Soeurs Grises de la Croix étaient vraiment Filles de charité, Filles de l'Eglise. Mère Bruyère n'avait jamais laissé passer une oeuvre de bienfaisance sans tenter de la secourir. Elle rectifie l'erreur par une nouvelle lettre au Maire:

[...] you have been misinformed [...] two of our Sisters succeeded in having him admitted into a family where the young man would be properly attended to. They have visited him frequently since [...] we shall willingly attend to such sick when location is found³⁴.

La pureté d'intention de la fondatrice la mettait au-dessus des jugements humains dont elle ne s'occupait guère, pourvu qu'elle eut l'approbation de Dieu. Et les religieuses continuèrent comme auparavant à se dépenser au chevet des souffrants.

³³ Lettre du Maire d'Ottawa à Mère Bruyère, 25 février 1868, Copie-Lettres E, p. 66.

³⁴ Lettre de Mère Bruyère au Maire d'Ottawa, 26 février 1868, Bruyère, doc. 603, Copie-Lettres E, p. 66.

A l'automne de 1871, les autorités municipales sont aux abois. Une épidémie de variole se propage rapidement sur la ville. Toute la population est alertée et chacun se cantonne chez soi par crainte du fléau. Dans l'embarras, les autorités de la ville font appel aux soeurs qui proposent un hôpital d'urgence dans la cour du couvent, à condition que la chose soit tenue secrète.

Mère Bruyère confie l'hôpital des picotés à cinq religieuses assistées de deux domestiques. Tous y demeurent séquestrés pendant plus de deux ans pour soigner cent quatorze patients. La supérieure écrit en novembre 1871 à la supérieure de Buffalo:

[...] nous avons beaucoup de travail à faire, outre nos classes, nous avons le soin d'une maladie que l'on craint de nommer et que nous cachons bien, si bien que celles qui y sont employées ne nous montrent pas le bout du nez, et nous cachons le nôtre, devinez ce que c'est----mais n'en dites rien³⁵.

La supérieure n'oublie pas ses filles "picotées". Elle leur écrit les lettres les plus maternelles. Pas un détail n'échappe à sa sollicitude. Elle oblige même les soeurs à prendre un peu de vin deux ou trois fois par jour à cause du travail pénible qu'elles ont à fournir. Elle leur envoie linge, aliments et douceurs pour les malades.

35 Lettre de Mère Bruyère, Bruyère, doc. 854.

La lettre de décembre 1871 demeurera un monument de maternelle sollicitude envers les soeurs dont Dieu lui a confié le soin et qui l'assistent dans l'oeuvre que Notre-Seigneur a présentée en des mots qui ont valeur d'éternité: "J'étais malade et vous m'avez visité" (Mat. 28,36).

Je sens le besoin de vous envoyer un bonjour du bout de ma plume, puisque vous êtes prisonnières dans notre château branlant. Le bon Jésus vous visite et vous encourage j'en suis sûre, puisque les services que vous rendez à ces picotés, lui sont fort agréables, ce sont les membres souffrants de Notre-Seigneur, aimez-les malgré leur hideuse apparence, ne voyez que les âmes créées et rachetées par notre divin Sauveur. Soyez respectueuses envers tous ces malades, ne riez pas de leurs folies si quelques-uns d'eux en faisaient, mais soyez compatissantes envers les insupportables comme envers les bons. Soyez toujours de bonne humeur, soyez gaies [...] soyez prudentes [...] n'allez pas à l'hôpital et prenez garde que ceux et celles qui viennent chercher le manger n'entre jamais au couvent [...]

Vous avez besoin d'une bonne nourriture, écrivez-moi pour me faire savoir si vous avez encore du vin, des pommes, des confitures, de la viande³⁶.

Le petit lazaret de picotés continua d'exister jusqu'en 1880.

Si l'on juge de l'efficacité de l'Hôpital Général aujourd'hui séculaire, il faut croire que le grain de sénevé mis en terre par Mère Bruyère en 1845 portait un germe d'une rare vitalité, qu'il faut chercher dans l'esprit de

³⁶ Lettre de Mère Bruyère à ses "Filles picotées", 5 décembre 1871, Bruyère, doc. 858.

foi et de charité qui anime les religieuses en raison de leur vie de femmes consacrées au service de l'Eglise.

3. L'apostolat dans l'enseignement.

L'oeuvre de l'enseignement étant reconnue comme une des fins particulières de la Communauté de Bytown³⁷, Mère Bruyère, qui a huit années d'expérience à son crédit, commence l'école dès le 3 mars 1845. C'est l'oeuvre qui presse le plus. Elle en souligne le besoin urgent dans une lettre aux soeurs de la Rivière-Rouge:

Quoique dans un pays civilisé, les enfants sont plongés dans une ignorance complète de la doctrine chrétienne. Nous avons beaucoup de peine à les instruire, mais le bon Dieu nous dédommage bien de nos peines car les enfants montrent les meilleures dispositions. Elles écoutent avec respect nos instructions et s'empressent de les mettre en pratique³⁸.

Cette première année scolaire apporte des peines et des consolations. En décembre 1845, la jeune fondatrice laisse éclater sa joie en faisant le bilan de l'oeuvre: "deux cent trente-huit écolières françaises et anglaises; quarante-sept instruites gratuitement; trois religieuses, le Père Telmon catéchiste³⁹.

³⁷ Soeur Paul-Emile, s.g.c., Mère Bruyère et son Oeuvre, p. 211.

³⁸ Lettre de Mère Bruyère, 6 avril 1845, Bruyère, doc. 10.

³⁹ Statistiques, Copie-Lettres, A-1, p. 288.

Mère Bruyère veut être au service de l'Eglise dans toute la mesure du possible. Elle tient à ce que ses filles soient au même diapason. Aussi elle veut la compétence pour celles qui sont chargées d'instruire et de former les élèves. Une des grandes préoccupations de son long supériorat sera de rendre les soeurs aptes à répondre aux besoins primordiaux et essentiels: donner aux enfants une formation solide et chrétienne, formation du coeur, de l'intelligence, de la volonté, du caractère et des convictions religieuses. A Mère McMullen elle écrit le 16 avril 1846:

[...] je puis voir le progrès des enfants qui sont considérables pour le temps. L'école est très bien tenue par Soeur Rivet [...] les enfants savent toutes les prières telles que chez les Frères des Ecoles Chrétiennes.

A chaque heure et demie, elles se mettent en la présence de Dieu, le chapelet se dit comme chez les Frères. Nous avons reçu une vingtaine de demoiselles protestantes qui se conforment toutes au règlement de l'école⁴⁰.

La fondatrice veut plus que le strict nécessaire pour ses écoles. Dès septembre 1846, elle voit la possibilité de faire donner des cours d'art domestique aux plus grandes élèves. Elle a justement une religieuse habile qui s'acquittera bien de cette tâche. Elle fait part de sa décision à Mère McMullen et la prie de s'enquérir auprès

40 Lettre de Mère Bruyère, 16 avril 1846, Bruyère, doc. 53, Copie-Lettres A-II, p. 53.

des Soeurs de Longueil (Soeurs des Saints Noms de Jésus Marie) de la méthode à suivre. La bonne Mère de Montréal répond à la requête et les cours débutent. Ajouter au bonheur des foyers ou à leur future éclosion, n'est-ce pas faire oeuvre d'Eglise?

Le besoin de l'enseignement supérieur à Bytown se fait bientôt sentir, autant pour les filles que pour les garçons. Mgr Guigues et Mère Bruyère le constataient; déjà, en 1848, un projet de pensionnat à Bytown est mis à l'étude.

Cette entreprise sera différée car la possibilité d'une fondation en dehors de la ville s'annonce. Le curé de Saint-André de Cornwall, diocèse de Kingston, appuyé par son évêque Mgr Phelan, demande des Soeurs Grises pour établir un pensionnat de jeunes filles et vaquer dans la mesure du possible aux oeuvres de charité coutumières à leur Institut.

Mgr Phelan presse Mère Bruyère d'accepter, car la paroisse n'a pas encore d'école catholique:

Je demande que sans délai vous examiniez le cas, et voyez s'il ne vous est pas possible d'envoyer une petite colonie de vos soeurs à St-André⁴¹.

Vu l'engagement solennel pris en février 1845 par les fondatrices de Bytown d'observer la règle de Montréal,

⁴¹ Lettre de Mgr Phelan à Mère Bruyère, 24 mars 1848, Copie-Lettres A-III, p. 31.

Mgr Guigues consulte Mgr Bourget et les Soeurs Grises de la métropole avant d'autoriser ce premier essai de fondation en même temps que l'ouverture des deux pensionnats: Ottawa et St-André.

Le 10 mai 1848, Mgr Guigues fait connaître à Mère Bruyère le résultat de ses démarches:

Je viens de m'acquitter de la promesse que je vous avais faite de parler à Mgr de Montréal et à votre Mère de Montréal du double projet en contemplation [...] Leur réponse a été aussi satisfaisante que je vous l'avais fait espérer. Vous ne trouverez de leur part aucune opposition soit dans l'établissement de St-André, soit dans la formation d'un pensionnat à Bytown quand vous le pourrez⁴².

Mère Bruyère s'engage à fournir trois soeurs pour les oeuvres de St-André et, au besoin, une quatrième pour la conduite de la maison. La pensée de Mère Bruyère rejoint celle de Mgr Guigues: faire de cette première fondation un modèle.

Les fondatrices sont de jeunes religieuses inexpérimentées dans la vie missionnaire. Elles seront entourées d'une sollicitude particulière de la part de Mère Bruyère. Les recommandations de la fondatrice portent surtout sur la formation des jeunes filles: une surveillance qui ne sente pas l'espionnage; l'inculcation de principes de propreté,

⁴² Lettre de Mgr Guigues, Copie-Lettres, A-III, p. 37.

de bonne tenue et de discipline personnelle; l'application à connaître les différents caractères afin de les conduire par la raison avec sagesse et prudence.

Les maîtres en pédagogie ne diraient pas mieux de nos jours. Ces conseils étaient de toute sagesse; ils étonnent même chez une supérieure de 28 ans.

La formation morale des élèves ne doit pas faire négliger la culture de l'intelligence. L'école doit préparer les élèves pour la vie totale. En octobre, la fondatrice écrit:

Poussez les enfants aussi loin que possible sur la grammaire, la géographie, l'arithmétique. Soeur Shanly est forte en cette dernière matière. Je recommande à Soeur Phelan de bien distribuer le temps des soeurs afin qu'elles suivent en tout le règlement de la classe.

Que les enfants soient toujours occupées à l'étude, aux travaux manuels ou à faire le ménage comme elles ont coutume⁴³.

L'élément récréation a aussi sa juste place dans la vie des pensionnaires. Qui n'admira la fine psychologie qui se dégage de cet extrait d'une lettre à Soeur Thibodeau, lors de sa visite à Cornwall, le 5 novembre 1848:

Les enfants, en général, aiment beaucoup la danse et s'en acquittent très bien pendant leurs récréations; elles ne savent pas s'amuser autrement. Je leur ai dit que je leur permettais de danser jusqu'à nouvel ordre, mais d'apprendre des petits jeux en attendant⁴⁴.

43 Lettre de Mère Bruyère aux Soeurs de St-André, 10 octobre 1850, Bruyère, doc. 177, Copie-Lettres A-III, p. 229.

44 Lettre de Mère Bruyère à Soeur Thibodeau, 5 novembre 1848, Bruyère, doc. 127, Copie-Lettres A-III, p. 78.

Educatrice née, Mère Bruyère ne brise rien chez les élèves. La formation du caractère n'est pas une affaire de brisure, mais bien un assouplissement des tendances et des goûts vers quelque chose de mieux. Il n'y a que cette formation-là qui conduise à une vertu durable; Mère Bruyère le sait déjà, autant par intuition que par expérience.

Ce premier essai de fondation dura trois ans. L'établissement fut fermé en juin 1851, à cause de difficultés survenues au sujet du service religieux que le curé s'était engagé à donner aux Soeurs.

Pendant ce temps le pensionnat de Bytown, ouvert en septembre 1849, prospère prodigieusement. Face aux oeuvres d'enseignement de Bytown, les Soeurs de Montréal craignent pour la fidélité à l'esprit de Mère d'Youville qu'elles conçoivent "comme un esprit de charité envers les pauvres et rien de plus". Mère Bruyère rassure Mère Coutlée, nouvelle supérieure de Montréal, qui s'alarme de l'envergure que prend l'étude chez les soeurs, ce qui pourrait nuire à l'observance de la Règle et à l'esprit d'une Soeur de charité.

Comme elles sont logiques, fermes et pleines de sens religieux, ces lignes que Mère Bruyère écrit à la Mère de Montréal:

[...] il n'est nullement question de toucher à la règle non plus que de la réformer, c'est plutôt le règlement des actions de la journée que la règle; car comme je vous le disais, les heures de la lecture et de la classe des novices ainsi que les heures de l'étude pour la langue anglaise et le catéchisme, ne s'étaient jamais faites ici en même temps que chez nous. Que nous ajoutions quelque chose pour celles qui étudient, afin d'enseigner, pour sanctifier leurs études et les faire dans le même esprit que celles qui remplissent les devoirs d'hospitalières, comme il est dit dans nos engagements primitifs: je ne vois rien en cela qui soit contraire à quoique ce soit, et même cela devient absolument nécessaire pour nous⁴⁵.

Des intérêts différents, la diversité des oeuvres et surtout celle de l'éducation de la jeunesse dans les écoles et les pensionnats, mettent la communauté de Bytown dans l'obligation d'adapter à de nouveaux besoins les Constitutions apportées de Montréal. Cela se fait sous la direction de leur évêque.

Loin de rien changer à la pratique des devoirs essentiels de la vie religieuse et des dévotions particulières à la Communauté de Montréal, les Soeurs de Bytown s'attachent plus que jamais à l'esprit de Mère d'Youville. A l'oeuvre des pauvres et des malades, elles ont ajouté l'Education des jeunes filles. De fait ce sont les exigences de l'enseignement qui amènent Mgr Guigues à demander au Père Pierre Aubert, o.m.i., en 1854, de rédiger des Règles en conformité

⁴⁵ Lettre du 9 mai 1851, Bruyère, doc. 193, Copie-Lettres A-IV, p. 23.

avec les multiples oeuvres autorisées par la lettre d'Obédience de Mgr Bourget aux fondatrices de Bytown (1845). Voyons un peu ce que disent les Règles au sujet de l'étude et des pensionnats:

La maîtresse des études est chargée de régler tout ce qui tient à l'enseignement et de diriger les études des novices et des soeurs professes dont l'instruction n'est point achevée.

Elle classe les élèves selon leur capacité et règle les matières qui doivent être enseignées [...] Elle visitera souvent les classes [...]

Ce n'est pas pour en faire des savantes qu'on fait étudier les soeurs; mais afin qu'elles puissent être plus utiles à la Congrégation et au prochain et travailler plus efficacement à la gloire de Dieu et au bien des âmes; aussi dans toutes leurs études, elles ne se proposeront point d'autre fin⁴⁶.

Pouvait-on trouver manière plus expressive pour qualifier l'oeuvre de l'enseignement comme un service d'Eglise?

L'existence des écoles séparées de l'Ontario est due à la lutte admirable soutenue pendant les années 1854 à 1860 par les Evêques d'Ottawa, de Toronto et de Kingston. Mère Bruyère et les religieuses y contribuent largement par les sacrifices qu'elles s'imposent pour garder les enfants dans une atmosphère catholique, en face des dangers de l'école neutre. La Communauté consent à donner des soeurs au compte de la Providence et à chauffer les locaux scolaires à ses frais. Vraiment, si tout n'était consigné

⁴⁶ Constitutions des Soeurs Grises de la Croix, édition 1856, en manuscrit, p. 147-152, 182-185.

dans les chroniques de la Maison-Mère, il serait difficile de croire à l'apport considérable de la Communauté au maintien des écoles séparées d'Ottawa⁴⁷.

A partir de 1857, Mère Bruyère accepte des établissements scolaires en dehors d'Ottawa, heureuse d'étendre le rayonnement de ses oeuvres d'éducation pour le bien de l'Eglise. Ce rayonnement commence par la ville new-yorkaise de Buffalo.

Mère Bruyère entretient une correspondance suivie et toute maternelle avec ses filles éloignées de la maison-mère. Chez elle, le souci de la formation morale et religieuse prime tout autre souci. Aux Soeurs de Buffalo elle écrit:

Travaillez à former le coeur de ces chères enfants aussi bien que leur intelligence. Les Américaines aiment ce qui est beau; eh bien, vous mes filles, faites-leur apprécier ce qui est vrai, ce qui est durable comme Dieu lui-même. Mêlez souvent quelques mots de morale à tout ce que vous enseignez, afin que ces enfants apprennent à aimer le bon Dieu. Portez les catholiques à s'approcher souvent des sacrements et enseignez-leur la manière de les recevoir dignement et avec fruit.

Efforcez-vous mes chères filles, par tous les moyens possibles, de réveiller en vous et de nourrir l'esprit de foi, la piété et la ferveur. Portez les élèves à la piété. Préparez bien vos leçons afin de pouvoir les expliquer comme il faut et les illustrer au besoin, à l'aide de ces petits moyens bien simples et bien efficaces, quand on connaît son affaire⁴⁸.

47 Soeur Paul-Emile, s.g.c., op. cit., p. 216-219.

48 Lettre à Soeur Ste-Marie, 23 avril 1862, Bruyère, doc. 418.

La supérieure veut que le bien accompli par ses filles tourne à leur avantage spirituel. Elle leur conseille de surnaturaliser leurs actions, et sa sagesse de mère leur suggère toutes sortes de moyens. Les exhortations se glissent discrètement dans sa correspondance. A la Supérieure de Pembroke, elle écrit:

[...] Suivez bien nos soeurs maîtresses pour qu'elles soient zélées à remplir leur devoir auprès des élèves; dites-leur souvent de se faire aimer des enfants, d'être bonnes et de les attirer par toutes espèces de petits moyens⁴⁹.

Se faire aimer pour mieux gouverner: c'est l'art des arts chez ceux qui sont chargés des autres.

En février 1869, dans une lettre aux soeurs de Plattsburg, elle revient sur la compétence des soeurs et insiste sur la formation à donner aux élèves:

[...] nous avons besoin de mettre notre petite science en commun et d'en acquérir de nouvelles. Que nos soeurs étudient [...] qu'elles apprennent à bien épeler, analyser [...] Voyez à ce que la tenue des soeurs soit bonne, redressez vos élèves, c'est-à-dire apprenez leur à bien marcher [...] à tenir une bonne conversation et à répondre avec bon sens quand elles sont interrogées⁵⁰.

Directives remplies de sagesse qui maintes fois traduiront la pensée de Mère Bruyère sur l'éducation et la formation des jeunes.

49 Lettre du 15 décembre 1868, Bruyère, doc. 655.

50 Lettre de Mère Bruyère, 22 février 1869, Bruyère, doc. 665.

Par devoir plus que par goût, la vie entière de Mère Bruyère fut tournée vers l'action. Il est indubitable qu'elle avait plutôt l'âme d'une contemplative. Elle a cherché Dieu et l'a trouvé au milieu des tracas d'une grande tâche d'apôtre et de chef. Tel est le testament qu'elle a laissé à ses filles dans la lettre circulaire du 24 décembre 1875, soit trois mois avant sa mort:

Soeurs de Charité, vous avez promis d'aimer Notre-Seigneur dans la personne des pauvres que vous soignez, et des enfants que vous instruisez.

Cette mission est sublime [...] la soeur de charité, qui est-elle, sinon une mère pour les pauvres et les délaissés du monde [...] et pour les enfants qu'elle instruit.

Donnez aux jeunes filles une instruction solide, formez leur coeur à la vertu; prémunissez-les contre les fausses maximes du monde, extirpez de leur coeur la vanité, la légèreté⁵¹.

4. L'apostolat en pays de mission.

Le zèle missionnaire se développa de bonne heure dans la Communauté de Bytown. En 1852, alors que la Congrégation ne comptait encore que peu de sujets, Mère Bruyère reçoit de Mgr Alexandre Taché, o.m.i., un appel des plus pressants pour obtenir des religieuses pour ses écoles de l'Ouest:

⁵¹ Lettre de Mère Bruyère à ses filles, Bruyère, doc. 1023.

Je vous supplie, ma Soeur, au nom des motifs les plus puissants (trop longs à énumérer) de nous accorder une soeur capable de bien enseigner l'anglais et la musique, ou au moins l'une de ces deux branches. Je compte sur votre bonne volonté. Je sais que je vous demande un sacrifice, mais je sais aussi que ce sont les sacrifices qui assurent la prospérité des établissements.

[...] j'ai la conviction que le bon Dieu ne laissera pas sans récompense le sacrifice que vous ferez en faveur de notre diocèse⁵².

Promettre et exécuter sont deux choses. Malgré le vif désir qu'elle éprouve, Mère Bruyère se voit, pour le moment, dans l'impossibilité d'obliger l'évêque de St-Boniface. Toute peignée, la supérieure lui répond:

[...] avec toute la bonne volonté et le désir bien sincère de faire du bien nous sommes forcées de refuser le secours que les soeurs demandent avec tant d'instances.

Je sens d'avance la peine que notre refus va vous causer, Mgr, ainsi qu'à nos soeurs [...] Je m'abstiens de motiver davantage les raisons [...] Le bon Dieu connaît la situation⁵³.

Mgr Taché revient à la charge. Il est convaincu que Mère Bruyère ne peut laisser la mission de la Rivière-Rouge dans un tel embarras. Il connaît trop le zèle apostolique qu'elle déploie dans Bytown; il sait qu'elle finira par faire l'impossible. Il écrit le 19 juillet 1852.

Encore une fois à la charge [...] ce n'est que suivre le précepte de notre divin Maître, qui nous ordonne de persévérer [...] A mon arrivée à St-Boniface, j'ai trouvé nos bonnes soeurs visitées par des épreuves nouvelles [...]

⁵² Lettre à Mère Bruyère, 13 avril 1852, Copie-Lettres, A-IV, p. 99.

⁵³ Lettre du 19 avril 1852, Bruyère, doc. 222, Copie-Lettres, A-IV, p. 100.

La seule de leurs sujets qui pouvait parler l'anglais a laissé leur noviciat, en sorte que plus que jamais il leur est impossible de satisfaire à un des plus impérieux besoins de leur position [...] vous allez, l'été prochain, nous expédier une bonne soeur professe, parlant l'anglais comme une Dame de Londres (ou à peu près) et, s'il est possible, jouant de la musique de façon à adoucir les plus féroces sauvages des bois et des prairies⁵⁴.

Mère Bruyère et son Conseil étudient de près cette requête; l'esprit apostolique l'emporte. En décembre de la même année, la Communauté de Bytown peut disposer d'un sujet approchant le fin portrait que Mgr Taché a esquissé de la religieuse si ardemment désirée. Mère Bruyère en informe Soeur Valade:

J'ai enfin le plaisir de vous annoncer que notre Soeur Curran dite Youville, a été choisie pour aller vous porter secours dans votre nouveau pensionnat. J'ose me flatter que cette jeune soeur pleine de talents comme de bonne volonté remplira vos vues [...] elle vous est envoyée pour cinq ans, à l'expiration desquels notre communauté la réclamera [...] j'espère que vous y adhérerez sans peine [...] j'ai demandé au Père Aubert, qui a négocié cette affaire avec autant de zèle que de sagesse, de faire part de nos conditions à Mgr Taché [...]

Outre les services que ma Soeur Youville rendra aux élèves, elle pourra aider à former quelques maîtresses pour lui succéder⁵⁵.

Des liens très fraternels unissent les religieuses de la Rivière-Rouge à celles de Bytown. C'est le même esprit de Soeur de Charité et le même dévouement qui les

54 Copie-Lettres, A-IV, p. 119.

55 Lettre du 27 décembre 1852, Bruyère, doc. 237, Copie-Lettres, A-IV, p. 198.

caractérisent. Mgr Taché apprécie hautement cette union; il en écrit à Mère Bruyère:

Le bon esprit que j'ai remarqué dans votre Maison, la sage direction à laquelle vous avez l'avantage d'être soumises, me sont des garanties certaines de l'avantage qu'il y a pour les Soeurs de St-Boniface d'être en parfaite union avec leurs Soeurs de Bytown qu'elles chérissent déjà si vivement⁵⁶.

Mère Bruyère ne s'arrête pas à prêter des soeurs aux missions de la Rivière-Rouge. L'année 1866 marque un évènement important dans l'histoire de la Congrégation: la première fondation missionnaire en terre canadienne, la mission St-Claude du Témiscamingue. Les fondatrices, Soeur Raizenne et Soeur Vincent prennent le bateau le 3 octobre 1866 et voguent vers leur nouvelle patrie. Le trajet dure trois semaines⁵⁷.

Le Père Jean-Marie Pian écrit à Mère Bruyère le 18 octobre 1866, dès son arrivée au Fort, pour la rassurer au sujet de ses filles:

[...] Je voudrais pouvoir vous redire la surprise et la joie des Canadiens et des Sauvages en voyant les religieuses venir parmi eux. Tous sont étonnés de leur dévouement. En voyant la Soeur de Charité venir partager leurs souffrances et leurs privations, ils ont honte de leur lâcheté et se promettent de mieux servir le bon Dieu [...] Je suis persuadé que la seule présence des soeurs opérera un bien inappréciable [...] Merci donc [...] pour vos saintes filles⁵⁸.

56 Lettre du 11 novembre 1854, Oblats, Taché, doc. 7.

57 Soeur Paul-Emile, s.g.c., Mère Bruyère et son Oeuvre, p. 316-317.

58 Lettre du Père Pian, o.m.i., Oblats, Pian, doc. 2.

Les chroniques décriront la vie des soeurs qui seront les fidèles collaboratrices des Oblats de Marie-Immaculée, dans l'oeuvre d'évangélisation des Algonquins de ce territoire. Les oeuvres de miséricorde propres à des femmes seront le véritable lot apostolique des Soeurs Grises. Les multiples institutions: école, orphelinat, hôpital, et au besoin hôtellerie, représentent une diversité de travaux à peine concevable. Pour soigner les malades, les soeurs auront deux chambrettes et une salle de quatre lits. Les tenants habituels sont des hommes de chantiers ou de nouveaux colons.

Les Indiens sont hospitalisés lorsque leur condition le requiert. A la mission, les élèves et les orphelins ne rapportent rien, mais les bûcherons une fois guéris, ne partent pas sans rétribuer l'hôpital. Au besoin les soeurs iront quêter dans les chantiers, et travailleront dans les champs⁵⁹. Tout cela pour faire oeuvre d'Évangile, en faisant une oeuvre humanitaire.

Comme l'étude de la langue algonquine occupe une place si importante dans la formation missionnaire, les soeurs se mettent à l'étude sous la direction du Père Lebret. Mère Bruyère en est toute heureuse: "Les Soeurs

⁵⁹ Soeur Paul-Émile, s.g.c., Mère Bruyère et son Oeuvre, p. 318.

du Témiscamingue sont bien, elles étudient la langue sauvage et font beaucoup de bien", écrira-t-elle aux Soeurs de Plattsburg⁶⁰.

La résidence des soeurs devient une sorte de maison de la Providence. Toutes les misères corporelles de la région viennent demander soulagement quand ce n'est pas un abri.

L'oeuvre apostolique de Mère Bruyère est considérable et digne de l'admiration et de la reconnaissance de ses filles d'aujourd'hui. Lorsque la Mère Fondatrice entre dans son éternité le 5 avril 1876, la communauté compte cent quatre-vingts professes. Quatorze maisons sont affectées à l'enseignement primaire et supérieur, deux au soin des malades, trois aux oeuvres de charité et deux à l'apostolat missionnaire proprement dit chez les Indiens du Témiscamingue et de Maniwaki.

Dans sa dernière lettre circulaire, 24 décembre 1875, Mère Bruyère jette un regard sur les trente années vécues par la Communauté. Son étonnement se transmue en gratitude et elle écrit:

Le nombre toujours croissant des membres de notre humble famille, les bénédictions diverses répandues avec tant d'abondances sur chacune de nous, et sur toutes nos oeuvres, tout atteste que notre Congrégation de Soeur de Charité est

60 Lettre du 15 février 1868, Bruyère, doc. 599.

l'ouvrage de Dieu seul. Les Soeurs qu'il a appelées à Bytown en 1845, et dont il a daigné se servir pour fonder cette société religieuse ont été pleines de dévouement et de générosité. Conservez comme un précieux héritage le souvenir de leurs travaux et de leurs vertus. Mais elles et moi en contemplant la Congrégation et ses oeuvres nous nous écrivons "nous ne sommes rien, nous n'avons rien fait à Vous seul ô mon Dieu appartient tout honneur et toute gloire". Oeuvres des pauvres et des malades soignés à domicile ou dans les hôpitaux, oeuvre des vieillards, oeuvre des orphelins, oeuvre de l'éducation des jeunes filles pour les diverses classes de la société tout a été béni de Dieu parce que tout a été fait en conformité à sa Sainte Volonté⁶¹.

Les Soeurs Grises de la Croix conservent précieusement l'éloge funèbre que Mgr Duhamel fait de leur Mère fondatrice:

[...] conservez l'esprit de simplicité, de charité et de sacrifice que votre Mère vous a enseigné et Dieu continuera à bénir et à faire prospérer votre Congrégation⁶².

⁶¹ Bruyère, doc. 1023.

⁶² Soeur Paul-Emile, s.g.c., op. cit., p. 361.

CONCLUSION

Une femme de grand mérite, telle fut Mère Bruyère, première supérieure des Soeurs Grises de la Croix; belle intelligence, jugement droit, coeur généreux, volonté forte, elle a fourni une carrière très féconde en oeuvres utiles à l'Eglise et à la société.

Alors que Mère Bruyère avait l'âme d'une contemplative, Dieu voulut que sa vie entière fût tournée vers l'action. Pendant trente années, cette vaillante religieuse a travaillé avec un zèle infatigable et un succès constant à la cause de l'éducation et aux oeuvres de charité, fondant nombre d'établissements qui subsistent encore et continuent son action bienfaisante. Peu de femmes canadiennes ont tant accompli pour l'honneur de la religion et le bien du pays.

Mère Bruyère s'appliquait à faire la volonté de Dieu; s'il arrive qu'elle fasse la sienne, c'est "comme Dieu l'entend", agissant, en vraie fille de l'Eglise, selon les directives de son évêque en matière de gouvernement et d'oeuvres, et selon les avis de son confesseur en matière de conscience. Mère Bruyère s'était vouée à l'obéissance avant son départ de Montréal; son engagement aura les audaces et les initiatives réclamées par son milieu et son époque. Elle situera son apostolat dans l'ensemble de la mission de l'Eglise. Avec un sens inné de l'adaptation,

CONCLUSION

95

elle visera résolument à intégrer sa personne, ses soeurs et les oeuvres dans le travail pastoral de l'Eglise diocésaine locale.

Les fondations s'étaient multipliées à un rythme si accéléré que la jeune supérieure finit par trouver le fardeau du gouvernement trop lourd pour ses épaules. Mais Mgr Bourget la rassure: "Destinée à donner à l'Eglise une famille religieuse dans le milieu où il vous a conduite, vous devez y rester malgré la lourdeur du fardeau. Quelle que soit l'amertume de votre calice, vous devez le boire jusqu'à la lie". (2 août 1864, AGSGC.). Mère Bruyère se ressaisit. Elle continue à porter sa croix, prix de toute oeuvre de salut.

Mère Bruyère ne l'avait jamais traînée, sa croix. Elle l'avait portée avec grande générosité depuis les premiers jours de la fondation. C'est pourquoi son oeuvre atteignit une étonnante fécondité et un large rayonnement. Elle étendit même jusqu'aux Etats-Unis la sphère d'influence de sa communauté: dès 1857, elle établit un pensionnat à Buffalo, New-York; en 1860, un couvent à Plattsburg; en 1863, une académie à Ogdensburg. Les fondations canadiennes se succèdent à brefs intervalles: Témiscamingue en 1866, Maniwaki en 1870, Pointe-Gatineau en 1872, Eganville en 1873, et St-François-du-Lac en 1875.

CONCLUSION

96

Les intérêts de l'éducation ne lui firent point négliger les autres oeuvres de charité. Outre l'Hôpital Général d'Ottawa, dont la construction remonte en 1865, Mère Bruyère fonda l'orphelinat St-Joseph en 1865, celui de St-Patrice en 1866, et en 1871, l'hospice St-Charles pour les vieillards, et l'oeuvre des "picotés" en 1862 dans l'ancien hôpital du typhus. Telles sont les oeuvres de cette femme admirable. Elle fut bien secondée par ses filles qui partageaient son esprit apostolique.

Mère Bruyère était animée d'un zèle ardent autant que discret pour leur sanctification. La perfection de ses filles lui tenait plus à coeur que la prospérité de ses maisons. Elle leur donnait elle-même l'exemple de toutes les vertus et son gouvernement plein de charité lui gagnait les coeurs.

Trente et une années de travaux avaient épuisé la vitalité de la vaillante religieuse. En 1875 elle sentit ses forces décliner. Le 5 avril 1876 elle rendait à Dieu son âme chargée de mérites. Ses obsèques, présidées par Sa Grandeur Mgr Duhamel, ressemblèrent plutôt à un triomphe qu'à un deuil. Les catholiques de la ville accoururent en foule à la basilique Notre-Dame, comme pour donner un dernier gage d'estime, de vénération et d'affection reconnaissante à celle qui avait passé au milieu d'eux en faisant le bien.

CONCLUSION

97

L'élan imprimé à ses oeuvres ne s'est pas ralenti. Ses filles les ont continuées avec le même zèle. A la mort de la fondatrice les statistiques énumèrent avec éloquence: Maisons actives 23; professes vivantes 198; Oeuvres: écoles paroissiales 22; pensionnats 10; hôpitaux-généraux 2; foyers d'enfants 3; foyers de vieillards 3; missions apostoliques 2.

Aujourd'hui, le nombre de maisons actives dépasse 140. Plus de 1,870 religieuses professes sont disséminées sur quatre continents: l'Amérique du Nord, l'Amérique du Sud, l'Afrique et l'Asie. Elles participent à l'action de l'Eglise dans les écoles, les hôpitaux, les dispensaires, les maisons de charité et les fondations strictement missionnaires. C'est le frêle rameau de 1845 qui est devenu un grand arbre et qui a fait des Soeurs Grises de la Croix à l'image de Mère Bruyère, des filles de l'Eglise et des femmes d'oeuvres.

BIBLIOGRAPHIE

A. SOURCES PRIMAIRES

1. Manuscrits.

Correspondance de Mère Bruyère 1839 à 1876;

1300 lettres environ;

1023 lettres à sa communauté, cataloguées;

60 lettres à sa famille, cataloguées;

Correspondance du clergé avec Mère Bruyère;

Règles et Constitutions des Soeurs Grises de la Croix,
1856, 1950;

Henri Tabaret, o.m.i., Notice nécrologique de Mère
Bruyère, 1877;

Soeur Ste-Berthe, s.g.c., Notes manuscrites sur Mère
Bruyère, 1924;

2. Imprimés.

Lettres des évêques d'Ottawa: Mgr Phelan, Mgr Guigues,
Mgr Duhamel, 1844-1875;

Annales des Soeurs Grises de la Croix, 1845;

Chroniques de la Maison-Mère, Ottawa, 1845-1875;

Nécrologies des Soeurs Grises de la Croix, 1932;

Soeur Paul-Emile, s.g.c., Mère Bruyère et son Oeuvre,
Tome 1, Ottawa, Editions de l'Université d'Ottawa,
1945, 409 p.;

BIBLIOGRAPHIE

99

----- Mère d'Youville chez ses Filles d'Ottawa,
Ottawa, Editions de la Maison-Mère des Soeurs
Grises de la Croix, 1959, 184 p.

B. OUVRAGES GENERAUX

Brault, Lucien, Ottawa capitale du Canada de son
origine à nos jours, Ottawa, Editions de l'Université
d'Ottawa, 1942, 305 pages, p. 57-69.

Gaiani, Vitus, o.f.m., Pour une meilleure vie reli-
gieuse, Société de Saint-Paul, Montréal, Editions Paulines,
1958, 253 pages, p. 42-57, 236-248.

Garonne, Gabriel-Marie, archevêque de Toulouse,
La religieuse signe de Dieu dans le monde, Fleurus, 4^e Edi-
tion, 1962, 251 pages, p. 111-136, 199-208, 243-249.

Huyghe, Gérard, Equilibre et adaptation, Cerf, 1962,
297 pages, p. 17-69.

Legros, Hector, et Soeur Paul-Emile, s.g.c., en
collaboration, Le Diocèse d'Ottawa, Ottawa, Editions Le
Droit, 1949, 854 pages, p. 572-690.

Lochet, Louis, Fils de l'Eglise, Cerf, 1960, 257
pages, p. 63-118, 191-202.

Mitchell, Soeur E., s.g.m., Elle a beaucoup aimé,
Montréal, Fides, 1957, 326 pages, p. 69-256.

----- Mère Jane Slocombe, s.g.m., Montréal, Fides
1964, 495 pages, p. 1-96.

Moines de Solesmes, les enseignements pontificaux,
Instituts de vie parfaite, Belgique, Desclée et Cie, 1962,
795 pages.

Ranquet, Jean-Gabriel, o.p., Consécration baptismale
et consécration religieuse, Fleurus, 1965, 132 pages,
p. 79-91, 107-121.

Renard, A.C., Mgr, évêque de Versailles, Vie apos-
tolique de la religieuse aujourd'hui, Belgique, Desclée et
Brouwer, 1962, 153 pages, p. 11-25, 85-113.

BIBLIOGRAPHIE

100

----- Vie spirituelle de la religieuse aujourd'hui, Belgique, Desclée et Brouwer, 1960, 148 pages, p. 11-27, 97-114.

Rousseau, Joseph, o.m.i., Actes du premier Congrès religieux canadien, Ottawa, Conférence religieuse canadienne, secrétariat général, 1954, 733 pages, p. 609-689.

Suenens, Léon-Joseph, Cardinal, archevêque de Malines-Bruxelles, La promotion apostolique de la religieuse, Paris, Desclée et Brouwer, 4^e édition, 1962, 209 pages, p. 73-84, 119-140, 164-183.

----- L'Eglise en état de mission, Belgique, Desclée et Brouwer, 1955, 207 pages, p. 146-175.

Tessier, Albert, Mère d'Youville, Québec, Pélican, 1956, 61 pages.

L'Apostolat, Paris, Cerf, 1957, 239 pages, p. 41-76, 129-162.

La formation doctrinale des religieuses, Paris, Cerf, 1954, 294 pages.

Le rôle de la religieuse dans l'Eglise, Paris, Cerf, 1960, 202 pages, p. 13-28, 123-138.

Vita Evangélica, Directoire pour les vocations de religieuses, conférence religieuse canadienne, Ottawa, 1965, 99 pages.